

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

Évaluation réalisée avec l'appui du F3E pour (réf 229 Ev) :



INTERNEWS EUROPE
INFORMATION ACCESS FOR EVERYONE

14 cité Griset, 75011 Paris

Tél : 01 53 36 06 06

www.internews.eu

Évaluation du projet :
Soutien et mise en réseau des radios locales en
Palestine

Rapport final et annexes

Date : Avril 2007

Auteurs : Jean Kouchner

Benoît Califano

Bureau d'étude :

Thétys Sarl

295 chemin du Triadou

34829 Assas

+33 (4) 67 59 79 38

j.kouchner@wanadoo.fr

Sommaire

1. Introduction	4
2. Méthodologie	5
3. La situation des radios en Palestine	7
3.1. Oslo-1993.....	7
3.2. Intifada-2000.....	7
3.3. Décret-2004	8
3.4. Aujourd'hui	8
4. Le projet Amin / Internews	11
4.1. Les choix stratégiques	12
4.1.1. Choix des radios	12
4.1.2. Le discours de la communauté internationale	13
4.1.3. Le nombre de radios.....	13
4.2. Le personnel.....	14
4.2.1. La direction	14
4.2.2. Le conseiller en formation.....	15
4.2.3. Le responsable technique	16
4.2.4. Le Resident Advisor.....	17
4.3. Les locaux et le Centre de Ressources	17
4.4. La mise en œuvre du projet et ses retards	18
5. Les acteurs et les caractéristiques de la formation	19
5.1. Les formations relatives aux droits de l'homme et à la démocratie	19
5.2. Le bilan physique des formations mises en œuvre	20
5.2.1. Dans les locaux d'Amin-Internews à Ramallah.	20
5.2.2. Les formations s'étant déroulées dans les locaux des radios (« in house »).....	21
5.3. Les reporters locaux (Local Reporters)	22
5.4. La diversité des formateurs	24
6. Les productions audio d'Amin Internews : Droits de l'homme et démocratie	26
7. Le soutien technique et le don d'équipement	30
8. L'assistance juridique	31
9. Bilan du projet : mesure des effets et atteinte des objectifs	32
9.1. Le centre de ressources et le site Web	32
9.2. Effets sur les personnes formées.	33
9.2.1. Ils sont jugés positifs par les personnes formées elles-mêmes.....	33
9.2.2. Ils sont jugés positifs par les dirigeants des radios.....	34
9.2.3. Le rapport à l'information locale, et à la couverture des sujets liés à la démocratie est les droits humains s'est amélioré	35
9.2.4. Une forte demande de formation subsiste	37
9.2.5. Le risque de départ des personnes formées	38
9.3. Effets sur les radios d'appartenance	39
9.3.1. L'accroissement de l'information locale, de la place de la démocratie et des droits de l'homme.....	39
9.3.2. La part des reportages.....	40
9.3.3. Une marge de progrès à réaliser	41
9.4. Effets sur les bénéficiaires indirects et les autres acteurs concernés.....	43
9.4.1. Pas d'instrument de mesure.....	45
10. Effets sur le développement des réseaux	47

11. Evaluation de l'organisation du projet et ses effets sur Internews Europe et Amin/Internews	50
11.1. L'organisation du projet.....	50
11.2. Ses effets sur Internews Europe et Amin/Internews	51
12. Préconisations.....	53
13. Annexes	57
13.1. Liste des personnes rencontrées durant la mission :.....	57
13.2. Guide d'entretiens	59
13.3. Liste des documents consultés	63
13.4. Principaux contenus des formations mises en œuvre.....	64
13.5. Synthèse de la mission d'analyse du spectre radiophonique palestinien <i>Carlo Francescangeli – Décembre 06</i>	66

1. Introduction

Internews œuvre pour le développement des médias, pour la liberté d'expression, et l'accès libre à l'information diversifiée. Fondée en 1995, Internews Europe est financée en grande partie par des subventions en provenance de la commission européenne et des gouvernements européens.

En Palestine, son objectif est le développement de médias locaux indépendants. Son partenaire palestinien est l'ONG AMIN / Internews, avec qui elle a eu une première expérience de développement des télévisions locales.

Le projet soumis à évaluation a débuté en 2004. D'une durée initiale de deux ans, il a été prolongé d'un an et a pris fin en janvier 2007.

L'action évaluée ici vise globalement à développer l'accès des palestiniens à une information non biaisée et à accroître la programmation radio sur les droits de l'homme et les réformes démocratiques.

Plus spécifiquement, les objectifs principaux du projet sont :

- le développement du secteur radio indépendant en Palestine
- l'accroissement de la quantité, la diversité, et la qualité des informations produites par ces radios
- le renforcement du rôle des radios locales dans la société civile et dans le soutien aux valeurs démocratiques, des droits humains et de la liberté d'expression, afin que le respect de ces valeurs devienne une réalité.

Sur l'année 2005, le financement de ce projet représentait 7% du budget total annuel d'Internews Europe (3,6 M EUR en 2005). Ce projet représentait 95% du budget d'AMIN (187 KEUR en 2005), devant un financement du British Council. En 2006, AMIN a nettement réussi à diversifier ces sources de financement avec notamment une subvention de 110 K GBP du Consulat de Grande-Bretagne à Jérusalem.

Justification de l'évaluation :

Après deux ans et demi de travail intensif, il s'agit pour AMIN / Internews et Internews Europe de faire un point sur ce qui a été accompli.

Grâce au regard externe des évaluateurs, AMIN Internews et Internews Europe espèrent pouvoir mesurer le plus objectivement possible ce que ce projet a apporté sous ses différents aspects (formation, production, équipement) à ses bénéficiaires directs (stations radios locales et leurs personnels) et dans la mesure du possible indirects, à la société civile palestinienne et plus généralement aux auditeurs des radios locales et privées palestiniennes.

D'autre part, cette évaluation externe est un engagement pris auprès du bailleur de fonds pour pleinement évaluer l'action menée.

2. Méthodologie

La mission en Palestine a été précédée d'une phase de préparation constituée d'une prise de connaissance de tous les **rapports et documents** à notre disposition (Rapport Panos, Rapports de Reporters sans Frontières, rapport d'AMIN/Internews... Voir liste en annexe). Des contacts préalables à Ramallah nous ont permis de commencer à appréhender la complexité de la situation sur le terrain et des radios locales.

Une réunion de cadrage a eu lieu à Paris le 30 Novembre, avec Internews Europe et le F3E.

La mission a été préparée par des contacts téléphoniques et un travail sur le programme des rencontres de terrain en lien avec les principaux acteurs d'Amin-Internews.

Ces différents contact préalables ont permis notamment l'élaboration de guides d'entretiens à destination des différents publics, permettant de couvrir tout le champ de l'étude. (Exemple de guide en annexe).

Ils concernaient :

- Directeurs de radios et directeurs des programmes
- Journalistes
- Reporters locaux (local reporters)
- Techniciens
- Bailleurs de fonds
- Observateurs et acteurs des médias

Ces guides, qui ont évolué au cours de la mission, ont permis effectivement de centrer les entretiens sur les questions posées par l'évaluation. Ils ont servi de fil directeur aux entretiens, mais ont été utilisés de façon ouverte, évolutive, et avec le souci constant de ne jamais heurter nos interlocuteurs dans un pays où les interrogatoires policiers sont fréquents.

Nous avons également dressé un échantillonnage des bénéficiaires directs prévu dans les termes de références en accord avec Internews Europe et AMIN/Internews

Parmi les critères pris en compte :

- l'importance des aides accordées
- l'importance de la structure en place (personnel, place de l'information dans la grille des programmes)
- audience
- localisation géographique

L'échantillonnage a été constitué en retenant les critères d'avancées sur le terrain d'une information ouverte et plurielle, mais aussi d'échecs relatifs.

Tenant compte de ces éléments, nous avons ajouté sur le terrain certains acteurs non prévus à l'origine.

• Certaines associations et organisations de défense des droits humains ou liées à certaines valeurs démocratiques ont été consultées. Nous devons toutefois souligner ici le faible nombre d'organisations associatives significatives pouvant donner un avis pertinent sur l'écoute des radios locales. Nous avons cependant rencontré celles qui possèdent un tel regard sur les médias. Par ailleurs, nous avons multiplié les discussions informelles avec des auditrices et des auditeurs des radios locales issues de la société civile, et rencontrés au hasard de nos nombreux déplacements.

- Nous avons recueilli l'avis des représentants des services de coopération des représentations diplomatiques engagées dans l'aide au développement : Consulat général de France à Jérusalem, représentant des services de Grande-Bretagne, représentant des services de la Commission Européenne....

- Le gouvernement du Hamas exerçant son pouvoir au moment de notre évaluation, il nous a été impossible de rencontrer les représentants du Ministère de la communication en charge des radios locales pour trois raisons :

- désorganisation importante des différentes administrations
- localisation du ministère à Gaza
- refus des contacts directs avec le gouvernement palestinien du Hamas par la communauté européenne.

La mission proprement dite a été effectuée entre le 7 et le 22 décembre.

Toutes les radios concernées et retenues conjointement avec les différents partenaires ont été étudiées.

Nous avons rencontré les équipes de 15 radios, dont 13 étaient associées au projet d'Amin Internews. A ces rencontres, il faut ajouter 6 séances de travail avec le staff d'Amin Internews sans compter de nombreux échanges informels. Nous avons aussi rencontré le directeur de la télévision palestinienne et certains acteurs des médias palestiniens.

Nous nous sommes rendus dans 9 villes différentes en Palestine : Ramallah, Birzeit, Naplouse, Jenine, Tulkarem, Hebron, Jericho, Bethléem, Qalquilia. Nous n'avons pu nous rendre à Gaza compte tenu du refus des autorités israéliennes de nous délivrer les autorisations nécessaires. Nous nous sommes également rendus à Jérusalem à plusieurs reprises.

Une restitution des grandes lignes des analyses et des conclusions a eu lieu devant l'ensemble du personnel d'Amin Internews à Ramallah le 21 décembre, ainsi qu'une restitution particulière à l'intention du directeur d'Amin le même soir à Jérusalem.

Une présentation d'un rapport provisoire a été effectuée le 27 février dans les locaux d'Internews Europe, en présence de Mr Lilian Pioch (F3E), de Mr John West et Melle Alix Françoise (Internews Europe). Cette présentation a donné lieu à un échange critique pris en compte pour la rédaction du présent rapport définitif.

3. La situation des radios en Palestine

3.1. Oslo-1993

Apparu au lendemain des accords d'Oslo (1993) le paysage radiophonique palestinien a explosé en dix ans. Avant les accords de paix israélo-palestiniens, la loi israélienne interdisait à tout palestinien (hors Jérusalem) de créer une radio, une télévision ou un journal.

Si un partage de fréquences minimal a été défini par les accords d'Oslo, rien n'était prévu en ce qui concernait les attributions de fréquences à de futures radios ou télévisions palestiniennes. C'est dans ce vide juridique, et dans l'allégresse des accords de paix que de nombreuses radios ont vu le jour en Palestine, à partir du milieu des années 90, ainsi que la radio officielle de l'Autorité Palestinienne, « Voice of Palestine ».

Pour la plupart, ces radios locales privées ne répondaient à l'époque ni à des projets d'expression de la société civile, ni à des volontés, après des dizaines d'années de mutisme, de rendre la parole à une société muselée, ou à faire éclore par les ondes la richesse et la pluralité de débats démocratiques. Mais bien plus, à inscrire dans ce renouveau de la vie publique palestinienne leur propriétaire comme des personnalités puissantes et influentes, susceptibles de peser grâce à leur média dans les champs du pouvoir local ou national.

De fait, une partie des radios locales privées palestiniennes sont encore marquées par leur appartenance, visible ou discrète, à des mouvements politiques ou syndicaux (cette tendance est encore plus importante à Gaza). Certaines sont des relais militants de doctrines religieuses.

« Nous sommes nés dans un brouillard » nous dira le directeur d'une des radios visitées.
« Entre l'occupation militaire, les accords d'Oslo, et l'installation de l'Autorité ».

Une autre motivation a suscité l'éclosion de ces nombreuses radios, la possibilité d'occuper le terrain dans ce nouvel espace commercial où les recettes publicitaires s'annonçaient juteuses.

3.2. Intifada-2000

Le déclenchement de la seconde Intifada plongera l'ensemble de ces jeunes radios privées dans une grave crise financière, à l'instar de l'économie du pays tout entier, et aura des conséquences très lourdes sur la qualité des programmes de ces radios. Privées de ressources publicitaires suffisantes, elles doivent réduire le personnel, à commencer par les journalistes. Ceux qui restent en place sont parfois bénévoles, souvent sous payés. Les programmes locaux d'information laissent la place à des flux musicaux, l'information se résumant à la retransmission souvent illégale d'Al Jazeera. Sans moyens, les radios ayant choisi de maintenir un rendez-vous d'information appliquent un service minimum avec des journaux en bref. L'absence de reportages et de procédures de vérifications d'information et de croisement des sources.

Faute de moyens, les abonnements aux journaux et aux agences de presse se réduisent, le recours à des journalistes professionnels bien formés, à un personnel technique qualifié

disparaît, et les investissements en matériel deviennent impossibles. On fait appel à une main d'œuvre souvent incompétente, sous payée ou pas payée du tout. Certaines radios font lire à l'antenne in extenso les contenus des journaux écrits et baptisent l'opération « revue de presse ». Aucune démarche critique n'est présente. C'est l'heure de la survie.

Dans ce contexte de radicalisation économique et politique, l'information se focalise autour de la question du conflit israélo-palestinien, marginalisant ainsi le traitement des questions sociales, économiques, culturelles ou sportives... La distance journalistique est sacrifiée sur l'autel de l'intérêt national.

Cette situation est renforcée par une occupation israélienne lourde empêchant les journalistes palestiniens de circuler et d'exercer correctement leur travail, détruisant studio et matériel de certaines radios palestiniennes.

3.3. Décret-2004

En septembre 2004, le vide juridique et l'absence de régulation du paysage radiophonique sont partiellement comblés par un décret du Conseil des Ministres portant sur les licences des radios et des télévisions. Les autorisations d'émettre sont délivrées par deux ministères : la Communication pour la technique, l'Information pour les contenus.

Le ministère de l'Intérieur contrôle les contenus pouvant nuire à la sécurité nationale et valide l'autorisation. Parmi les conditions d'obtention de cette autorisation, les dirigeants de chaque radio doivent être palestiniens et résider dans le pays, être diplômés, avoir cinq ans d'expérience, employer au moins six journalistes et diffuser au moins 40 % de programmes locaux. La loi exige de toute radio « sa contribution au renforcement de la politique nationale ». Le montant de la licence pour une fréquence radio est fixée à 1200 € annuels.

Ainsi, à côté de mesures de contrôle sur les contenus, l'idée d'ancrer les radios locales sur la réalité palestinienne et de les orienter vers le traitement professionnel de l'information est présente dès l'origine dans l'esprit du législateur. Cette clause est remarquable dans la mesure où elle est sans doute unique parmi les pays qui ont régulé l'utilisation des ondes hertziennes et autorisé les radios privées.

3.4. Aujourd'hui

Dés 2005, de nombreuses radios locales ont entrepris les démarches afin de régulariser leur situation, mais leur situation économique ne leur permettait pas de s'acquitter du prix très élevé de la licence. Par ailleurs, le décret nécessaire à l'application des nouvelles règles n'a toujours pas été publié par le Conseil Législatif, et l'arrivée au pouvoir du Hamas aux dernières élections législatives (janvier 2006) a paralysé le processus de réglementation du paysage radiophonique palestinien.

Si une diminution importante du montant de la licence a été obtenue sur le principe par le juriste Ali Khashan sur la demande d'Amin Internews, (une diminution pour chaque radio de l'ordre de 50%), cette clause n'est pas réellement garantie. Le risque subsiste de voir le Ministère de la communication demander la somme initiale à chaque radio. À ce jour, aucune radio n'a encore payé le moindre shekel, bien qu'ayant signé un accord avec l'ex-gouvernement du Fatah juste avant que celui-ci ne cède sa place.

Outre les problèmes financiers, techniques, de personnel, d'occupation israélienne, les jeunes radios locales palestiniennes sont confrontées aujourd'hui à une nouvelle difficulté, la

radicalisation des tensions entre les différentes forces politiques qui s'opposent en Palestine. Ainsi les rédactions doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses pressions, parfois menaçantes, de l'autorité palestinienne, du Fatah, du Hamas... et de leurs milices respectives. Certaines radios, surtout à Gaza, ont délibérément choisi leur camp et en payent parfois le prix (destruction des locaux, intimidation du personnel...), d'autres tentent de naviguer à vue dans cet océan de tensions, en évitant soigneusement de traiter de sujets sensibles et délicats. Dans tous les cas, l'information issue de ces radios palestiniennes s'est éloignée de ses ambitions de pluralisme et d'équilibre. Leur rôle citoyen dans le processus démocratique, dans l'approche citoyenne de la société palestinienne est fortement menacé.

Enfin, depuis les dernières élections législatives, les restrictions des aides internationales et le non reversement des taxes sur les produits palestiniens prélevées par Israël ont encore renforcé l'étouffement économique de la Palestine. Dans ce contexte difficile, une quarantaine de radios locales tentent de survivre et d'occuper le terrain, en attendant des jours meilleurs. Pour un petit pays de moins de quatre millions d'habitants, c'est beaucoup... beaucoup trop au regard d'un marché publicitaire moribond.

Les visites des radios palestiniennes ont montré à quel point la situation de ces stations était difficile. Au niveau équipement tout d'abord, nous avons pu constater à quel point le matériel était fatigué, de qualité médiocre (des ordinateurs avec des mauvaises cartes sons et des logiciels inadaptés, des studios avec parfois un seul micro et sans casque, des tables de mixage plus adaptées à l'animation de soirées musicale qu'à de la radio, des émetteurs bricolés et installés souvent dans les toilettes, pas ou peu de matériel de reportage).

La diffusion, quant à elle, s'avère être de bien mauvaise qualité pour trois raisons : l'achat du matériel dépendant exclusivement d'Israël, les radios palestiniennes disposent d'émetteurs de piètre qualité, mal entretenus. Le niveau de qualification technique très bas ne leur permet pas d'améliorer le système de diffusion. Les antennes, mal positionnées et mal orientées n'assurent que très rarement une bonne couverture du territoire et la topographie très vallonnée de la Cisjordanie n'arrange rien. Enfin dans un contexte où aucune autorité de régulation ne veille à la bande FM, on observe une saturation du spectre radiophonique par des radios non palestiniennes (Jordaniennes, Israéliennes et radios pirates de colonies).¹

Pour tenter de pallier à ces problèmes de diffusion, la réponse des radios se traduit par une course à la puissance et une diffusion en monophonie. Conséquences, un surcoût en matériel et en électricité, une surmodulation et une génération d'émissions parasites et d'interférences sur la bande FM. A Hébron, en décembre 2006, l'émetteur de radio Siraj a été saisi par l'armée israélienne, et son propriétaire emprisonné en raison d'un brouillage de la bande de navigation aérienne gênant les avions naviguant autour de l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv.

Côté salariés, depuis le début de la seconde Intifada, le personnel a été réduit, les salaires aussi. Pour les journalistes, le salaire moyen annoncé est de 300 \$ par mois, mais les discussions en aparté montre qu'il est souvent inférieur à cette somme. Cette faible rémunération, voire le bénévolat, entraîne un recrutement de personnel peu ou mal formé, et une très forte volatilité des salariés. Ce turn-over permanent ne favorise pas une cohérence qualitative de l'antenne et l'installation d'une stratégie de programmation pertinente. Lors d'une discussion dans une radio à Jenine, alors que nous pointions les difficultés à faire de la radio en Palestine, un membre âgé de la station nous a répondu :

¹ Radio Mapping – Territoires palestiniens / Rapport de Carlo Francescangeli – RFI / Décembre 2006

- « Faire de la radio ici, ça n'est pas difficile, c'est impossible »
- *Et pourtant, vous continuez !*
- « C'est pour montrer qu'on est encore vivants »

Certaines radios se détachent néanmoins du lot et arrivent à conserver un niveau de professionnalisme, de financement, et de qualité technique bien supérieure aux autres :

Radio Ajyal à Ramallah est la radio leader en Palestine. Comme sa petite sœur musicale Angham, elle appartient à un riche homme d'affaires palestinien et diffuse sur l'ensemble des territoires. Avec un studio bien équipé, un personnel bien formé et professionnel, Ajyal est une radio généraliste proposant news, musiques et émissions de divertissement. Financée par la publicité, elle jouit d'une situation économique plus favorable à Ramallah que dans le reste des territoires.

Radio Qoran à Naplouse se développe de plus en plus dans toute la Cisjordanie. Il s'agit d'une radio financée par certains pays du Golf, qui ne diffuse que le Coran. Son studio, (que nous n'avons pas visité) est selon nos sources flambant neuf et l'équipement de bonne qualité.

Radio Najah à Naplouse est la radio de l'Université Al Najah. Utilisant le personnel et les moyens de l'université, elle se définit comme une radio de service publique mais pas comme une radio étudiante. Elle propose des programmes de haut niveau, programmes d'information, d'éducation populaire, et non de divertissement, et son équipement est de très bonne qualité.

4. Le projet Amin / Internews

Face à ces graves difficultés des radios palestiniennes privées, et consciente de l'importance de l'existence de médias locaux, indépendants et performants, l'équipe d'Amin, initialement tournée vers les télévisions locales, élabore à partir de 2002, avec Internews Europe un projet ambitieux de soutien aux radios palestiniennes. Il s'agit de viser « globalement à développer l'accès des Palestiniens à une information non biaisée et à accroître la programmation radio sur les droits de l'homme et les réformes démocratiques² ». En 2004, ce projet, financé pour deux ans principalement par la Commission Européenne, est lancé, mais des retards pris dans sa mise en place conduiront les ONG à l'étaler, avec le même budget jusqu'en janvier 2007. Amin/ Internews est l'opérateur de l'action. Il apporte sa très bonne connaissance du terrain et Internews Europe son savoir faire et son expertise internationale en matière de développement des radios locales. L'objectif est de soutenir 21 radios palestiniennes réparties sur tout le territoire (Cisjordanie et bande de Gaza),

Plus spécifiquement, tels que rappelés par les termes de référence, les objectifs principaux du projet sont :

- Le développement du secteur radio indépendant en Palestine
- L'accroissement de la quantité, la diversité, et la qualité des informations produites par ces radios
- Le renforcement du rôle des radios locales dans la société civile et dans le soutien aux valeurs démocratiques, aux droits humains et à la liberté d'expression, afin que le respect de ces valeurs deviennent une réalité.

Ces objectifs s'appuient sur des projets de formations techniques et au traitement de l'information dans tous ses aspects, ainsi que sur la production de magazines et d'émissions centrés sur les objectifs principaux. La mise en place d'un conseil juridique et d'un centre de ressources à Ramallah font partie de ces objectifs.

De fait, au fil des mois, 23 radios s'associeront à des degrés divers à ce programme (dont quatre à Gaza).

Localité	Nom de la radio
Ramallah	Amwaj
Ramallah	Ajyal
Ramallah	Angham
Bethlehem	Bethlehem 2000
Bethlehem	Radio Isis
Jericho	Radio Al-Qamar
Hebron	Radio Hebron
Hebron	Al Hurriya
Hebron	Radio Al-Filastiniya
Hebron	Al-Ruwad (Siraj)
Hebron	Dream
Nablus	Radio Al-Najah
Nablus	Tariq Al-Mahabbeh

² Extrait des « termes de référence » de cette étude.

Nablus	Nablus FM
Qalqiliya	Nagham
Tulkarem	Kur El-Nas
Salfit	Sawt Al Ghad
Jenin	Farah
Jenin	Al-Balad
Gaza	Al-Manar
Gaza	Sawt-Al-Shebab

NB.- En gras, les radios avec lesquels le projet travaille de manière plus approfondie.

Les radios retenues ont des différences marquées entre elles en termes de personnel, de capacités techniques et journalistiques, de viabilité économique, mais aussi d'intérêt porté par les stations au programme d'Amin Internews et Internews Europe.

Pour évaluer le projet, nous avons visité les radios suivantes :

Localité	Nom de la radio
Ramallah	Amwaj
Ramallah	Ajyal
Bethlehem	Radio Isis
Jericho	Radio Al-Qamar
Hebron	Radio Hebron
Hebron	Al Hurriya
Hebron	Al-Ruwwad (Siraj)
Nablus	Radio Al-Najah
Nablus	Tariq Al-Mahabbeh
Qalqiliya	Nagham
Tulkarem	Kur El-Nas
Jenin	Farah
Jenin	Al-Balad

On le voit, cette liste ne comporte pas les seules radios les plus actives au sein du projet. Nous avons en effet voulu introduire plusieurs de celles qui étaient considérées comme secondaires, afin de nous rendre compte de leur situation réelle, de leur façon de considérer le projet, et de la nature des problèmes qu'elles étaient susceptibles de rencontrer.

4.1. Les choix stratégiques

4.1.1. Choix des radios

Si la désignation des apprenants et des Local Reporters n'a pas toujours été simple pour l'équipe d'Amin, le choix des radios participant au projet - une dimension essentielle - a pour sa part répondu aux critères que s'étaient fixés les différents partenaires au démarrage du projet : motivation, potentiel d'évolution, et indépendance.

Sur ce dernier point, à une exception près, la petite radio familiale Kul el Nas de Tulkarem qui s'affiche très ouvertement pro Fatah, les radios partenaires ont toutes formulé leur préoccupation de prendre de la distance par rapport au contexte politique palestinien, sans

pour autant éliminer de leurs programmes d'information les questions politiques. Ce choix ne s'opère pas toujours dans les meilleures conditions, et certaines d'entre elles montrent une certaine nostalgie de l'époque pré-Hamas. Mais ce choix, bien que parfois simple affichage, affirme néanmoins une certaine indépendance.

La couverture collective des élections début 2005 par une grande partie de ces radios a été unanimement saluée pour sa qualité et son honnêteté, et démontre clairement la volonté du projet d'inscrire ces radios dans une réelle ouverture démocratique.

4.1.2. Le discours de la communauté internationale

Mais le discours tenu aujourd'hui par la communauté internationale sur la nécessité de mettre en avant les valeurs démocratiques en Palestine est de plus en plus mal perçu par les palestiniens eux-mêmes. En effet, les sanctions économiques subies au lendemain de l'élection du Hamas sont vécues comme une injustice et une contradiction forte entre le discours et les actes de la communauté internationale. « On nous demande d'appliquer la démocratie et on ne respecte pas les choix des électeurs », est-il souvent entendu.

Il en est de même en ce qui concerne les droits humains que les projets internationaux mettent régulièrement en avant « de quels droits de l'homme parlez vous » nous dit-on. « Ceux des palestiniens sont bafoués depuis 60 ans ».

Néanmoins, l'immense majorité de nos interlocuteurs dans les radios locales aspirent à pouvoir exercer leur travail de façon ouverte. Ils expriment l'idée qu'ils peuvent jouer un rôle positif y compris dans l'image que la communauté internationale peut avoir sur la Palestine.

4.1.3. Le nombre de radios

De l'avis de beaucoup, le nombre de radios associées au projet était trop important. Dans le contexte économique actuel, soutenir une seule radio par ville serait beaucoup plus approprié. Même si l'idée d'Amin de toucher un maximum de radios afin de développer le pluralisme et d'œuvrer à une émergence générale d'une véritable information indépendante est noble, le marché publicitaire local est insuffisant au regard du contexte concurrentiel de la bande-FM. Les seules radios réussissant à s'en sortir un peu mieux financièrement sont celles n'ayant aucune concurrence locale (Tulkarem...), celles situées à Ramallah (où la situation économique est meilleure), et celles soutenues par des capitaux extérieurs (Radio Qoran, Radio Najah...).

De fait, une sorte de sélection « naturelle » s'est déjà opérée, puisque des 21 radios initialement inscrites dans le projet, quatorze travaillent plus régulièrement avec Amin. Peut-être faudrait-il sur ce plan tirer toutes les leçons, et concentrer les aides sur les radios les plus prometteuses, qui ont été dégagées grâce au projet Amin-Internews. Mais les critères de choix de ces radios ne doivent pas être seulement financiers ! Cette question ne doit pas être un obstacle pour retenir une radio dont les principes de fonctionnement, l'ancrage sur le terrain local, et l'attention à la déontologie sont importants.

4.2. Le personnel

Le projet est dirigé sur place par le journaliste Khaled Abu Aker, directeur d'Amin/Internews. Il a une connaissance très fine des médias en Palestine et de ses acteurs.

L'équipe de gestion du projet est coordonnée à Ramallah par le journaliste Bassem Roomi, assisté d'une secrétaire, d'une comptable, d'un webmaster et d'une administratrice de projet.

Karim Lebhaur, journaliste radio (RFI) arabophone, assurait le poste de Resident Advisor depuis juin 2006 et Alix Françoise est responsable du projet à Paris pour Internews Europe.

Le docteur Ali Khasham, juriste reconnu comme l'un des spécialistes en Palestine du droit des médias, est l'avocat-conseil d'Amin. Il devait dispenser des formations sur le droit des médias et a négocié avec l'Autorité Palestinienne le prix des fréquences. Il est intervenu plus généralement sur les lois encadrant les radios.

Ce dispositif est renforcé par une équipe de professionnels locaux qui assurent régulièrement conseils, assistance et formation auprès des radios : Emad Ghunaim, technicien radio travaillant également pour « Voice of Palestine » et l'université de Birzeit, Khalil Assali, journaliste à Radio Sawa.

Amin profite également de la présence de journalistes étrangers en Palestine pour leur proposer d'assurer des formations et fait venir des formateurs et des techniciens de l'étranger pour assurer des missions spécifiques : ainsi, par exemple, le journaliste Mohamed Cherkaoui pour des formations, le technicien Carlo Francescangeli pour une cartographie du spectre des ondes en Palestine, le technicien Götz Bürki pour une évaluation de la situation et des besoins techniques des radios Palestiniennes.

4.2.1. La direction

Le management de l'organisation, parfois ferme et rugueux, a le mérite d'être sérieux. Le directeur d'Amin est un journaliste reconnu en Palestine. Il travaille pour le bureau de France 2 à Jérusalem ainsi que pour le New York Times. À l'origine du projet il consacre la moitié de son temps de travail à diriger Amin / Internews. Son attachement affectif et professionnel à cette mission est remarquable. Son investissement repose sur un désir affirmé de voir se développer des radios indépendantes et de bonne qualité professionnelle dans son pays. Sa compétence lui donne les moyens de cet investissement.

Dans sa mission, il est épaulé par un coordinateur du projet à plein temps, présent très fortement dans la réalisation des magazines produits par les reporters locaux pour le réseau des radios, et on le retrouve dans une grande partie des formations organisées tant à Ramallah que dans les radios.

Il est le second pilier du projet, et a rédigé un rapport sur les radios en Palestine - édité depuis - et qui sert aujourd'hui de référence sur le sujet (Cf rapport Panos). C'est un professionnel avisé, ouvert, saisissant parfaitement les enjeux du développement des radios locales. C'est un homme de terrain capable d'encadrer avec succès et toute la rigueur nécessaire les formations dont il a la charge.

En relation avec les managers des radios locales, ils ont une très bonne connaissance du milieu et négocient en permanence dans un contexte difficile afin d'optimiser le projet en

fonction de la situation mouvante, trouver les partenaires fiables et les projets prometteurs et indépendants. Ils subissent de fortes pressions des managers et des propriétaires des stations pour désigner tel ou tel reporter local, tel journaliste pour les formations, valider un achat de matériel... Cette mission est complexe et réclame temps et diplomatie... C'est sans doute pour cela que le projet a pris parfois du retard. Ils ne veulent pas imposer leur choix dans les listes des apprenants et ne veulent pas non plus entrer en conflit direct avec un responsable de station. La Palestine est un petit pays, et la réussite du projet est sans doute à ce prix.

Très exigeante avec les formateurs, l'équipe de direction attend d'eux un engagement entier. S'engageant elle-même de façon entière, elle entend que chacun fasse de même. « Je travaille pour mon pays, c'est ce qui m'anime profondément », nous dira le directeur pour nous faire partager cet engagement.

Il gère son équipe avec fermeté et ne compose pas toujours avec l'équipe d'Internews Europe sur le déroulement des opérations et leur gestion. D'où certaines tensions entre les deux organisations, notamment dans la désignation par Paris de certains intervenants.

Notons aussi qu'Internews USA a tenté de mettre sur pied un projet parallèle à celui d'Amin sans aucune concertation avec Ramallah ni Paris. Cette tentative ne contribue sans doute pas à l'apaisement des relations.

Tout au long du projet, les responsables d'Amin ne se sont jamais coupés du terrain, Ils ont participé à de nombreuses formations et rencontres dans les radios, afin d'entretenir le lien et la confiance, et saisir les besoins des journalistes et des managers.

Ils constatent aujourd'hui que le projet s'achève alors qu'il n'est qu'au milieu du gué : « deux ans c'est trop court. On a réussi à élever le niveau, mais il faudrait encore trois ans pour aller au bout du projet ».

4.2.2. Le conseiller en formation

Dès le début du projet, Amin s'est adjoint les conseils d'un professionnel de la radio pour mener à bien les sessions de formation. Ce poste a été occupé avec détermination par un journaliste, qui se dit très fier du travail fourni durant ces trois années. Il est responsable du bureau régional de Radio Sawa (Voice of America), l'une des radios les plus écoutées du Moyen-Orient. Reconnu pour son professionnalisme, il a participé à de nombreuses formations, et notamment la couverture des élections début 2006 par le réseau des radios du projet, l'une des grandes réussites d'Amin / Internews.

Depuis le printemps 2006, il a pris ses distances avec le projet. Partisan d'un travail recentré sur un nombre plus réduit de radios et de journalistes (une dizaine), il regrette une insuffisance de sélection des journalistes désignés pour les stages. Mais ce regard critique se veut positif, et il juge globalement que le bilan est bon.

Son credo : le professionnalisme contre le nationalisme. « C'est la première fois en Palestine qu'on avance sur la voie de la professionnalisation » dit-il. « On a essayé de créer une génération de journalistes radio, et je crois qu'on a réussi. Il faut continuer ».

Possédant une bonne expérience de la formation des journalistes, notamment à Washington et au Maroc, il a mis son réseau de journalistes au service du projet et plusieurs journalistes étrangers (par exemple des formateurs de la BBC) ont participé grâce à lui à des formations d'Amin.

4.2.3. Le responsable technique

C'est un poste essentiel dans l'organisation du projet, et difficile compte tenu de la situation technique des radios palestiniennes. Il fut tenu à temps partiel par l'un des techniciens radio les plus compétents de Palestine qui assume de nombreuses tâches dans le projet :

- des cours techniques pour les journalistes et les techniciens sur le son, les outils, les branchements, le montage, le mixage, la diffusion...
- des visites régulières dans les radios pour assurer soutien et conseils techniques.
- la mise en place et la maintenance du studio dans les locaux d'Amin
- la réalisation technique des programmes produits dans ce studio

Ingénieur électronique formé en Jordanie, c'est une perle rare dans le contexte palestinien. Il travaille pour la PBC (Palestinian Broadcasting Corporation, la radio-télévision publique palestinienne proche du Fatah) et donne également des cours à l'Université de Birzeit. Il dresse un bilan assez sombre de la situation technique des radios et du niveau des techniciens palestiniens. « Il y a seulement des bons techniciens dans trois ou quatre radios. En général, ils sont peu ou mal formés et il y a un grand turn-over dans les stations à cause des salaires qui sont très bas ». Le chantier est énorme, comme le souligne également le rapport de Carlo Francescangeli, et le responsable technique déplore le trop grand nombre de radios associées au projet « on ne peut pas rester longtemps dans chaque radio pour les aider... 2, 3 heures et on repart. Ça n'est vraiment pas suffisant. Il faudrait une radio par ville, c'est tout ».

Son apport au projet d'Amin Internews est fondamental mais compte tenu de la situation et des moyens, il ne s'agit que de gestion de l'urgence. Il n'existe actuellement aucune formation longue de technicien en Palestine, aucun diplôme, et sa mise en place serait très onéreuse (il serait probablement nécessaire de faire venir des professeurs de l'étranger). Pour le moment, on ne peut donc compter que sur ces formations courtes dispensées par Amin, Birzeit, ou Najah University...

4.2.4. Le Resident Advisor

Désigné pour le projet par Internews Europe avec l'approbation d'Amin Internews, ce poste de conseiller permanent a eu bien du mal à être opérant durant les trois ans de projet. Difficile de trouver le profil qui satisfasse les critères des deux organisations. Sur trois ans, deux Resident Advisors se sont succédés, pour une durée totale d'exercice de 12 mois.

Le premier Resident Advisor, est resté en poste de septembre 2005 à Janvier 2006. Son profil « marketing » ne correspondait pas aux besoins prioritaires du projet. (Notons par ailleurs l'importance des besoins en marketing, qui n'ont pas été couverts compte tenu de la brièveté de la mission de ce premier resident advisor).

Le second Resident Advisor, est un journaliste radio français de 33 ans. Il travaillait avant cette mission pour Radio France International au service économie et a l'avantage d'être arabophone. Envoyé en Palestine par Internews Europe, il intervient une première fois dans le projet en tant que formateur en février 2006 sur les fondamentaux du journalisme radio, à un moment où il n'y a plus de Resident Advisor sur le projet.

Il devient Resident Advisor en juin 2006 et le reste jusqu'à la fin du projet. Ses rapports avec le directeur d'Amin ont parfois été tendus. Trop jeune et manquant d'expérience selon la direction, il fût parfois considéré comme le représentant direct d'Internews Europe. De ce fait, la confiance de la direction d'Amin n'a pas toujours été aussi entière qu'il aurait été nécessaire. Le resident advisor fût mis à l'écart de certaines décisions au cours du déroulement du projet.

Pour autant, il n'a jamais baissé les bras et a effectué de nombreuses formations, à Ramallah, dans les radios partenaires, jusqu'à Gaza. Son engagement, ses compétences, et son sens du contact humain lui ont permis d'être très efficace dans ces missions de formation, de transmettre son savoir-faire et de s'adapter aux conditions de travail souvent difficiles.

4.3. Les locaux et le Centre de Ressources

Proche du centre-ville de Ramallah, les locaux d'Amin constituent le lieu stratégique du projet. Ils sont dotés d'une grande salle permettant d'accueillir une vingtaine de stagiaires pour les formations, d'ordinateurs reliés à Internet, d'un petit centre de documentation, d'un studio de radio permettant de produire des émissions, d'un bureau pour l'équipe de gestion du projet et d'une grande terrasse très utile pour les pauses déjeuner. C'est l'ensemble de ces structures qui constituent le centre de ressources.

Ramallah correspond à un lieu central pour toute la Cisjordanie. Proche de Jérusalem, la situation y est plus stable que dans la plupart des villes palestiniennes, et la présence de l'Autorité Palestinienne, des grandes organisations internationales, de nombreux journalistes étrangers et des décideurs économiques en font le lieu incontournable pour y développer la structure d'Amin/Internews.

4.4. La mise en œuvre du projet et ses retards

C'est sans doute sur le respect du calendrier que l'équipe d'Amin/Internews et Internews Europe ont eu le plus grand mal à respecter leurs engagements. Si le projet a quelque peu « patiné » la première année, le rythme très soutenu de 2005 et surtout de 2006 montre la volonté des responsables de rattraper ces retards avec une certaine efficacité. L'Union Européenne l'a bien compris, qui a autorisé le prolongement d'un an du projet. Le contexte très difficile de la Palestine, l'ampleur du projet, et les événements qui ont marqué cette période (élection du Hamas, tensions inter-palestiniennes, implosion de Gaza...) expliquent en partie la difficulté à tenir les délais.

- Le projet a débuté en janvier 2004 mais les premières formations ont véritablement débuté un an plus tard en décembre 2004.
- Il en est de même pour les productions d'émissions diffusées par le groupe des radios attachées au projet. La première consacrée à la non-violence en Palestine date d'avril 2005.
- L'embauche du premier Radio Resident Advisor, Neil Barriskell, date de septembre 2005, soit un an et demi après le démarrage du projet. Il a mis fin à son contrat en janvier 2006 et il faudra attendre juin 2006 pour que soit recruté un second resident advisor, Karim Lebhur. – qui avait déjà séjourné en Palestine pour une formation de courte durée dès février 2006.
- Les recrutements des « local reporters » dont le financement des salaires par Amin devait s'étaler sur un an n'ont commencé qu'en mai 2006 pour les premiers d'entre eux, novembre 2006 pour les derniers, alors que le projet prenait fin en janvier 2007.

Au moment de notre passage en décembre 2006, les équipements techniques promis aux radios ne leur avaient pas encore été remis.

Il semble que des difficultés réelles aient surgi pour se procurer ces matériels dans le cadre demandé par l'U.E., c'est-à-dire en excluant pour la Palestine : Japon, Taiwan, Canada et USA. Or, beaucoup de ces matériels sont issus de l'un ou l'autre de ces pays.

Il semble aussi que des difficultés récurrentes de transport de ces matériels aient surgi. Enfin, nous devons indiquer ici la volonté à plusieurs reprises affirmée par le directeur d'Amin, Khaled Abu Aker, de ne pas délivrer trop tôt les matériels demandés aux radios concernées. Il tenait à contrôler auparavant la réelle motivation de leurs dirigeants, pour ne pas courir le risque d'attribuer des équipements coûteux à des radios qui auraient ensuite abandonné leurs efforts de participation aux formations.

5. Les acteurs et les caractéristiques de la formation

5.1. Les formations relatives aux droits de l'homme et à la démocratie

S'il y a une spécificité des questions relatives aux droits de l'homme et à la démocratie, une conception ouverte de ces questions est pourtant nécessaire. L'ensemble des formations destinées aux journalistes et aux animateurs, ainsi qu'aux dirigeants des radios locales ont à voir avec les droits de l'homme et la démocratie : permettre l'expression libre des citoyens sur leur vie quotidienne, sur leur environnement proche ou plus lointain aussi bien que sur les questions politiques voilà ce qui fonde une pratique quotidienne et directe des droits de l'homme et de la démocratie.

En conséquence, donner aux journalistes et aux animateurs les moyens théoriques et pratiques pour permettre cette expression, en allant plus sur le terrain, en développant des reportages de proximité, aussi bien qu'en leur permettant de devenir toujours plus des animateurs du débat politique et citoyen est la base indispensable minimum.

A côté de cette formation de base, donner également des outils indispensables ayant un rapport direct, théorique et pratique, avec les questions des droits de l'homme est tout aussi nécessaire. C'est ce qu'Amin Internews s'est proposé de faire, notamment en s'assurant les services d'un conseiller juridique. Mais les formations aux droits de l'homme et à la démocratie dépassent largement le simple travail du conseiller juridique.

Le bilan global des formations spécifiques aux droits de l'homme et à la démocratie est le suivant :

- trois journées sur le thème « International Humanitarian Law », (17 participants aux deux premières journées, 9 à la troisième) , encadrées par Majed Aruri (Coordinateur of Public Awareness Unit), Rizeq Saqair (Directeur général du Comité National Palestinien pour les lois Humanitaires), et Nasser Al Rayes (Consultant de Al-Haq Institution).
- quatre journées sur le thème « Human Rights and Elections » (13 participants), encadrées par Bassem Roomi et des juristes de la PICCM
- Trois journées sur « How to cover Elections », encadrées par Larry James (journaliste américain) et Khalil Assali ; ces trois journées ne relevant pas strictement du conseil juridique.

L'un des grands objectifs du projet, la qualité de couverture des questions de la démocratie, des réformes sociales, de l'égalité des sexes et des droits des enfants a effectivement été promu. Ces questions, très présentes dans la réalité des programmes de chaque station et notamment des programmes réalisés par les local reporters, on fait l'objet d'un travail important et spécifique, et la préoccupation du maintien de ces thèmes dans les programmes des radios est presque partout présente.

5.2. Le bilan physique des formations mises en œuvre

La formation du personnel des radios concernées constituait la clef de voûte du projet. Il s'agit de journalistes pour l'essentiel, mais aussi d'animateurs, de techniciens et de managers ayant suivi des formations :

- soit dans les locaux d'Amin à Ramallah (une salle de cours informatisée et un studio radio) `
- soit « in house » c'est-à-dire dans les radios elles-mêmes (quelques formations ont également eu lieu dans des locaux d'autres organisations).

Dresser le bilan physique des formations mises en œuvre par Amin Internews dans le contexte déjà décrit de la situation économique et des pressions très fortes exercées par la présence militaire israélienne et par les très vives tensions intra-palestiniennes issues de la victoire du Hamas aux élections de janvier 2006, c'est fixer un cadre à la réflexion sur les questions de fond : l'efficacité de ces formations est-elle avérée ? Ont-elles fait progresser les objectifs décrits dans le projet ?

Mais au-delà de la description de ce cadre, c'est déjà dresser un premier bilan : la tenue de ces nombreuses sessions est en soi une première victoire, qu'il ne faudrait pas sous-estimer.

5.2.1. Dans les locaux d'Amin-Internews à Ramallah.

C'est la partie la plus importante des formations organisées sous les auspices du projet. Les formations organisées par Amin-Internews dans les locaux de l'organisation à Ramallah ont débuté le 22 décembre 2004 et se sont déroulées jusqu'en septembre 2006 (octobre étant le mois du Ramadan, et les stagiaires ne se déplaçant pas, il n'y a eu aucune formation à Ramallah durant ce mois).

Au total 146 stagiaires appartenant aux 19 radios partenaires du projet en Cisjordanie ont suivi les formations à Ramallah.

Des formations qui s'étaient en moyenne sur trois jours. Comme nous l'avons déjà évoqué, dans l'impossibilité de quitter la bande de Gaza, les journalistes, managers et techniciens des radios gazaouis n'ont suivi aucune formation à Ramallah.

Au total, 23 formations ont été assurées par Amin-Internews soit 66 jours au total, c'est-à-dire 1008 jours/apprenants.

Le calendrier de ces formations s'est traduit par l'organisation :

d'une formation en 2004 (3 jours)

12 en 2005 (33 jours), et

10 en 2006 (30 jours).

Sur les 146 stagiaires formés, on compte 29 femmes pour 118 hommes, soit 1 femme pour 4 hommes. Cette maigre proportion s'explique par le faible taux de femmes employées dans les radios en général. A Qalqilya par exemple, le propriétaire de Radio Nagham refuse d'embaucher des femmes. Si cette position est assez exceptionnelle, beaucoup de familles palestiniennes habitant loin de Ramallah (Jenin, Nablus, Qalqilya, Tulkarem, Hébron...)

hésitent à voir les femmes effectuer des voyages souvent longs, peu sûrs, et parsemés de check-points, obligeant parfois à séjourner loin du foyer durant plusieurs jours.

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que les femmes ne peuvent occuper toute leur place au sein des radios locales palestiniennes étudiées. En effet, nous avons souvent constaté le rôle majeur qu'elles jouent dans l'organisation des programmes et de l'information. Ce rôle est loin d'être subalterne et certaines « figures » des radios locales sont des femmes.

Cependant, les difficultés de circulation et certaines pesanteurs qui subsistent ont nécessité un réel effort d'AMIN pour permettre une bonne participation des femmes aux sessions de formation. Ces efforts, mais aussi la volonté majoritaire des femmes palestiniennes de jouer leur rôle dans la société, ont permis une participation en nombre élevé des femmes aux différentes sessions.

Au total 20 stagiaires ont suivi au minimum cinq formations. On peut donc estimer à 14 % le taux d'apprenants ayant participé à un cursus de formation significatif.

La priorité a été très largement donnée à la formation de journalistes. En effet 16 des 23 sessions correspondaient à des formations de journalistes (47 jours soit 71% des jours de formations), 6 à des techniciens (17 jours soit 26%) et une seulement pour le marketing (2 jours soit 3%).

Les contenus de ces formations balayaient le champ nécessaire des besoins des stagiaires qui pour la plupart n'avaient, avant cela, qu'une connaissance empirique du média radio et des pratiques professionnelles. Les formations de journalistes se sont efforcées de couvrir les fondamentaux du journalisme (interviews, écriture...), ainsi que des pratiques plus spécifiques comme la couverture des élections, les droits de l'homme ...

5.2.2. Les formations s'étant déroulées dans les locaux des radios (« in house »)

Compte tenu des difficultés récurrentes de circulation des hommes, le déplacement des stagiaires n'habitant pas à Ramallah est un problème permanent. Les trajets sont aléatoires, difficiles, coûteux et parfois risqués. Aussi, le projet s'est efforcé d'organiser 43 formations « in house » (dont 15 assistances techniques).

Ces formations permettent de toucher un plus grand nombre de stagiaires et réduisent considérablement les coûts des formations (hébergement, transport...).

Les femmes – qui circulent moins que les hommes - peuvent ainsi suivre un plus grand nombre de stages. De plus certaines radios ayant un personnel réduit à l'extrême, ne peuvent pas se permettre d'envoyer leurs journalistes plusieurs jours en formation à Ramallah. Ces stages « in house » ont parfois été organisés pour plusieurs radios de la même ville. Ils ont permis à l'équipe d'Amin de mieux cerner sur place les contraintes spécifiques des radios, d'entretenir les liens et de mobiliser de nouveaux journalistes. Les exercices pratiques (reportages...) peuvent ainsi s'effectuer sur le terrain réel dans lequel évoluent habituellement les journalistes de ces radios. Moins efficaces par certains côtés que les formations à Ramallah – car les stagiaires sont moins disponibles et gèrent parfois l'antenne en même

temps qu'ils suivent le stage – elles se déroulent parfois dans des conditions pédagogiques et techniques difficiles mais sont un complément indispensable en terme de massification.

Elles présentent par ailleurs l'avantage de faire travailler techniciens, journalistes ou animateurs à partir de la matière et des matériels dont ils disposent habituellement. Dans cette situation, l'intervention et les conseils des formateurs ont souvent lieu en relation directe avec « l'antenne », ce qui constitue indéniablement un plus.

De nombreuses radios situées loin de Ramallah (Jenin, Hébron, Nablus...) ont exprimé leur adhésion à ce type de formations et ont regretté qu'elles ne soient pas plus fréquentes. Pour les journalistes de Gaza, il était exclu de suivre la moindre formation à Ramallah. À deux reprises, soit cinq jours, les formateurs d'Amin ont pu faire le déplacement à Gaza pour effectuer une session de cours sur les fondamentaux du journalisme radio et ainsi contribuer à briser l'isolement dans lequel sont plongés les journalistes gazaouis.

5.3. Les reporters locaux (Local Reporters)

C'est sans doute une idée clé du projet. Sélectionner une dizaine de journalistes dans les radios, leur proposer un véritable cursus de formation durant un an, les engager sur des productions radios au sein d'Amin en les invitant à un travail collectif avec les autres membres du groupe, et prendre en charge leur salaire pendant cette année-là. Durant cette période, ces « Local Reporters » continuent à travailler dans leur radio quand ils ne sont pas à Ramallah en formation ou en production.

Objectif :

- Soutenir financièrement certaines radios par la prise en charge d'un salaire (300\$ par mois).
- Constituer une « élite journalistique » bien formée et motivée dans le réseau des radios associées.
- Mettre en place une équipe performante pour produire les magazines d'Amin qui seront diffusés dans toutes les radios du réseau.
- Motiver ces Local Reporters pour qu'ils forment à leur tour les journalistes travaillant dans leur radio, et renforcer ainsi le niveau de qualité des programmes d'information des radios locales.
- Fédérer à travers ce groupe un réseau de journalistes susceptibles de collaborer et de partager leurs informations au-delà des productions d'Amin/Internews.

Si globalement, ce volet du projet a été une réussite, celle-ci n'est que partielle. En effet, la première difficulté est apparue lorsqu'il a fallu procéder au recrutement des reporters. À l'origine, il s'agissait de choisir les meilleurs éléments répartis autant que faire se peut sur tout le territoire. Mais les responsables du projet ont dû composer avec les propriétaires des radios qui avaient parfois des critères de choix dans leur équipe très loin de ceux d'Amin : embauche d'un proche, d'un parent, népotisme, etc.

De plus, toutes les radios du projet ne pouvaient pas disposer d'un reporter local et il fallut ménager bien des susceptibilités. Comment désigner les radios qui en bénéficieraient ? Amin a souvent dû résister à de fortes pressions des responsables des radios et les choix ont été longs et difficiles. « Passer en force », c'est à dire désigner de façon autoritaire les reporters locaux par Amin était une option possible. Mais dans le contexte palestinien, cela présentait un risque sérieux de conflits lourds, voire d'implosion d'une partie essentielle du projet.

Aussi Amin a choisi la négociation lente et le compromis. Ce choix, qui s'inscrit aussi dans des traditions culturelles anciennes, a permis des avancées réelles, puisqu'en définitive, pour autant que nous ayons pu en juger, ce sont les reporters locaux choisis par Amin qui pour l'essentiel ont été désignés. Mais cette procédure a aussi eu pour effet des retards importants dans la mise en place du groupe.

Alors que le recrutement aurait dû se faire fin 2005, un an avant la fin du projet, les 6 premiers reporters locaux n'ont été recrutés qu'à partir du mois de mai 2006. Les autres recrutements se sont étalés tout au long de l'année 2006.

Certains reporters locaux n'ont rejoint le groupe qu'un mois avant la fin du projet. Du fait de ces retards, aucun reporter local n'a bénéficié d'une année complète sous ce statut, comme initialement budgétisé.

D'un point de vue financier, en diminuant la durée, Amin a pu procéder à une augmentation du nombre de bénéficiaires. Mais certains, embauchés pour quelques semaines seulement, auront-ils joué réellement un rôle mesurable au sein du dispositif ?

Au final la liste complète des reporters locaux compte 19 journalistes :

- Cinq d'entre eux ont suivi plus de cinq formations.
- Quatre autres se trouvant à Gaza, n'ont pas pu être associés au projet comme prévu (impossible pour eux de venir à Ramallah et difficile pour les formateurs de se rendre à Gaza) et ont dû se contenter d'échanges de reportages par Internet.
- Quatre journalistes figurant sur la liste n'ont suivi aucune formation à Ramallah.
- Trois ont abandonné en cours de route.
- Dix ont été recrutés dans les trois mois avant la fin du projet.

Liste des Local Reporters

Radio Reporter	Station/ Location	Work Period	
1	Abed Al-Fattah Al-Iyaseh	Manbar al Hurriya, Hebron	May 06 - Present A suivi plus de 5 formations
2	Ahlam Blaidy	Kul El-Nas, Tulkarem	Oct 06 - Present
3	Ahmad Milhim	Nagham, Qalqilia	Sep 06 - Abandon
4	A'laa Badarneh	Tareeq Al-Mahabeh, Nablus	Oct 06 - Present N'apparaissent pas dans la liste des stagiaires formés à Ramallah
5	Diana Abdelqader	Amwaj, Ramallah	July 06 - Present N'apparaissent pas dans la liste des stagiaires formés à Ramallah
6	Dyala Sa'f Al-Hayt	Amwaj, Ramallah	May - June 06 N'apparaissent pas dans la liste des stagiaires formés à Ramallah Abandon
7	Fatima Al-Zahra'	Al-Iman, Gaza	Oct 06 - Present A Gaza
8	Haitham Al-Sharif	Free Lance, Hebron	Aug 06 - Present
9	Jenny Hajjaj	Al-Manar, Gaza	Aug 06 - Present A Gaza
10	Mariam Hamad	Sawt Al-Shabab, Gaza	Oct 06 - Present A Gaza

11	Mohammad Abu Samra	Naghm, Qalqilia	May 06 – Aug 06	A suivi plus de 5 formations Abandon
12	Mohammad Abu Shabab	Al-Hurriya, Gaza	Oct 06 - Present	A Gaza
13	Mohammad Azmoty	Al-Qamar, Jericho	May 06 - Present	A suivi plus de 5 formations
14	Najwa Hamdan	Ajyal, Ramallah	Oct 06 - Present	A suivi plus de 5 formations
15	Nana Abu Obaid	Farah, Jenin	Oct 06 - Present	
16	Nariman Al-Sharief	Al-Khalil, Hebron	Aug 06 - Present	A suivi plus de 5 formations
17	Noor Shalbak	Al-Balad, Jenin	May 06 - Present	A suivi plus de 5 formations
18	Salam Al-Atrash	Siraj, Hebron	Oct 06 - Present	
19	Shomou' Al-Marajdeh	Isis, Bethlehem	May 06 - Present	N'apparaissent pas dans la liste des stagiaires formés à Ramallah
20	Waleed Hashlamon	Al-Khalil, Hebron	Oct 06 - Present	A suivi plus de 5 formations

5.4. La diversité des formateurs

Au cours de nos multiples rencontres avec tous les acteurs du projet, et à la lecture des nombreux rapports rédigés par les différents intervenants, nous avons pu noter la compétence et l'engagement des professionnels qui ont transmis leur savoir-faire et accompagné les apprenants des radios palestiniennes. L'intérêt qu'ils portent au projet, et la conscience de ses enjeux est incontestablement à la hauteur de leur engagement. On trouvera au chapitre 4 (Le personnel) les éléments concernant le personnel d'Amin Internews directement concerné par les formations.

Entre décembre 2004 et décembre 2006, plus d'une trentaine de professionnels spécialisés se sont succédés pour assurer rencontres et formations pour Amin-Internews : journalistes palestiniens, correspondants étrangers en Palestine, journalistes venus de l'étranger, avocats, chercheurs, journalistes à la retraite, experts techniques, responsables d'organisations pour les droits humains... Des intervenants de bon niveau, aux profils variés, qui ont proposé des formations sur les pratiques journalistiques, sur la technique, ou plus théoriques sur les questions légales, sur les droits de l'Homme, le marketing...

- Abed Al-Jaber Hamid / Responsable de l'unité en langue arabe au service radio et télévision des Nations Unies
- Abu Dhaim Mussa / Avocat
- Abu Khater Maher / Rédacteur en chef du Palestine Times
- Al-Rayes Nasser / Conseiller juridique de Al-Haq Institution
- Anton Sabella / Expert radio en Australie
- Aref Saleem / Expert radio
- Arouri Majed / Avocat à la Commission Indépendante Palestinienne pour les Droits du Citoyen (PICCR)
- Arouri Majed / Chercheur
- Barriskell Neil / Ancien Resident Advisor d'Amin

- Barthe Benjamin / Journaliste, correspondant du Monde et de RFI
- Burki Götz / Expert technique allemand
- Cherkaoui Mohammed / Journaliste radio de Voice of America
- David Quin / Journaliste britannique de la Fondation Thompson
- Farell Stephen / Journaliste du Times
- Francescangeli Carlos / Expert technique pour RFI
- Friedson Michael / Ancien experts radio de Media Line Organization
- Harris David / Ancien experts radio de Media Line Organization
- Hiatham Saleh / Rédacteur en chef de Voice of Palestine
- Hisham Abdullah / Journaliste à l'AFP
- Itaily Ma'moun / Chercheur
- Jabareen Sami / Avocat
- Jihad Abdullah / Technicien
- Kaabi Bassam / Journaliste
- Kayed Aziz / Chercheur
- Larry James / Journaliste radio de Voice of America
- Ma'en Idais / Avocat
- Mayre Greg / Journaliste au New York Times
- Nabil Assaf / Expert radio et ancien directeur des programmes de Ra's El Khaima radio
- Rafiq Awad Ahmad / Expert radio
- Russell Lyne / Journaliste britannique de la Fondation Thompson
- Shehadeh Mazen / Président de Disabled People's Union, and professionals from the Palestinian Independent Commission for Citizens' Rights (PICCR)
- Shqair Rizeq / Directeur général du Palestinian National Committee for International Humanitarian Law (PNCIHL)
- Teeple James / Journaliste Voice of America

Certains d'entre eux ont marqué de leur empreinte les apprenants qu'ils ont eu dans leurs formations. Si nous ne pouvons les juger individuellement, nous devons souligner l'importance de la maîtrise de l'arabe pour assurer ces formations, alliée à une pratique professionnelle forte et une très bonne connaissance du terrain. Ajoutons une capacité pédagogique indispensable, et nous aurons l'archétype des formateurs tels qu'ils sont attendus en Palestine. Plusieurs, dans la liste ci-dessus, réunissaient l'ensemble de ces conditions et leur passage a été une réussite marquante. Mohamed Chirkaoui en est une bonne illustration.

Si ceux-là sont souvent cités en exemple, aucun autre ne justifie d'opprobre. Nous n'avons pas relevé de formation qui ait été considérée comme un échec par ses participants. Au contraire : les demandes tournent toutes autour de la nécessité d'étendre les enseignements à la totalité des équipes, en les organisant au sein même des radios.

6. Les productions audio d'Amin Internews : Droits de l'homme et démocratie

Fabriqués en grande partie à partir du travail des reporters locaux, les magazines produits par Amin correspondaient à un travail collectif de journalistes issus de diverses radios associées au projet. Chaque émission finalisée et validée dans les studios de Ramallah, est ensuite mise à disposition des radios partenaires (sur le site web d'Amin ou par CD), et diffusée sur les antennes des différentes stations palestiniennes.

Les managers des radios nous ont toujours exprimé leur satisfaction à pouvoir bénéficier de ce programme gratuit de qualité. Certaines radios, dans des contextes locaux particuliers, lorsque la pression sociale et/ou physique se fait particulièrement sentir sur des sujets « sensibles », ont admis ne pas pouvoir diffuser tous les programmes proposés par Amin (Radio Tarik Al-Mahabbeh à Naplouse par exemple).

Globalement, ces programmes ont eu un impact réel sur l'amélioration du niveau des radios palestiniennes :

- Chaque radio prise isolément n'a pas les moyens de produire des émissions d'une telle qualité (une grande partie d'entre-elles ne dispose même pas de matériel de reportage), et la diffusion de ces programmes sur les antennes a permis de proposer aux auditeurs de toute la Palestine des émissions de bon niveau sur des thématiques sociétales importantes et variées, correspondant aux objectifs d'Amin-Internews.
- Ces émissions très professionnelles ont eu une influence sur les mentalités et les objectifs des stations locales. Sur le fond comme sur la forme, elles servent de modèle pour tenter de tirer vers le haut le niveau général des productions de ces radios.
- **La caractéristique essentielle de ces programmes est d'être tous centrés de façon nette sur les questions des droits de l'homme et de la démocratie.** Il nous semble normal que certaines de ces questions soient abordées à travers des préoccupations quotidiennes des palestiniennes et des palestiniens. Partir de préoccupations citoyennes est non seulement logique, c'est surtout souhaitable.
 - Ainsi retrouve-t-on des thèmes comme : « En l'absence de loi et de gouvernance en Palestine... prenez vous en main »,
 - « S'opposer à la loi dans la société palestinienne »
 - « Sécurité et droits de l'homme », à côté d'autres thèmes nombreux, traitant de la place des enfants dans la société palestinienne ou de la violence. D'autres abordent les questions de la démocratie et des droits de l'homme par d'autres biais, tels :
 - « l'exécution punitive dans la société palestinienne »,
 - « Les municipalités palestiniennes à la lumière des sanctions économiques », ou encore
 - « Les handicapés en Palestine. De plus en plus dur ».

- Leur fabrication est en même temps un formidable atelier de pratiques radiophoniques. Il s'agit d'une formation en situation réelle qui a permis aux journalistes participant de progresser dans leurs pratiques professionnelles, épaulés par l'équipe des formateurs d'Amin. À chaque regroupement, le studio d'Amin devient une ruche dans laquelle l'engagement et la motivation des stagiaires sont prégnants.
- Ces productions bâties sur des éléments sonores réalisés au sein des radios partenaires ont constitué la naissance d'un projet de réseau de radios en Palestine. Malgré les rivalités et parfois, les tensions qui subsistent entre les différents managers de ces radios, ils ont pu constater concrètement l'intérêt de mettre en commun leurs ressources et pour chacun d'eux de tenter de travailler collectivement. Aujourd'hui des émissions sont produites en commun sans l'aide d'Amin, notamment les programmes où des familles s'adressent via les ondes aux palestiniens emprisonnés en Israël.
- Souvent isolés dans leur ville et leur radio, des journalistes ont pu pendant deux ans se rencontrer, travailler ensemble, tisser des liens, et échanger leurs expériences et il n'est pas rare aujourd'hui qu'ils fassent appel les uns aux autres comme correspondant lorsqu'un événement survient.

Au total, une cinquantaine d'émissions ont été produites par Amin et diffusées par les radios entre avril 2005 et décembre 2006, sur des thématiques touchant directement la société civile, et souvent tournées sur des valeurs démocratiques, de droits de l'homme, de droits de la femme, de non violence, les conditions de vies et les problèmes de la société palestinienne, comme en témoigne la liste complète des thématiques de ces émissions :

- Non-violence dans la lutte palestinienne : entre réalité et ambition
- Crimes d'honneur : Phénomène insignifiant ou tradition inhérente?
- Sécurité et droits de l'homme
- S'opposer à la loi dans la société palestinienne
- Violence familiale : où ça nous mène ?
- Loi électorale palestinienne: entre la représentation proportionnelle et les cercles
- La juridiction palestinienne
- L'exécution punitive dans la société palestinienne
- Les handicapés en Palestine. De plus en plus dur
- Femmes : entre l'enclume de la vie dure et le marteau des conditions sociales
- Le retour des étudiants à l'école. Qu'est ce que ça signifie pour eux ?
- Les conditions politiques et économiques en Palestine forcent des Palestiniens à émigrer
- En raison de l'instabilité sécuritaire : Le système juridique disparaît au profit d'autres choses...
- L'impact des campagnes médiatiques entre " Fatah "et" Hamas "sur la situation palestinienne interne
- L'augmentation du travail des enfants
- La position des medias officiels à la lumière des changements dans l'arène palestinienne"
- Ceux qui applaudissaient au retrait israélien de Gaza ont commis une erreur grave
- Le but caché des grèves dans le secteur privé de santé... Créer une crise ! Il n'y a pas d'autre solution que de crier!

- Le possible national... la condition pour atteindre l'absolu national
- L'appel à une grève ouverte... Entre droits et devoirs
- La violence contre des femmes
- La subordination des femmes
- L'impact des problèmes de sécurité sur les vies des enfants palestiniens
- Travail des enfants : droits et protection des enfants
- Les risques d'utiliser les téléphones portables en conduisant
- L'utilisation excessive des chat-room sur le web
- Une nouvelle expérience israélienne pour expulser plus de Palestiniens : ceux qui n'ont qu'un passeport étranger
- Appel d'urgence # 911 sans avoir une urgence, excepté dans de rares exceptions
- Le contrôle gouvernemental de la sûreté des produits alimentaires pendant le Ramadan
- Réadapter les handicapés dans la société palestinienne... une étape vers l'intégration
- Les coups de feu dans les mariages
- Les fonctionnaires en grève
- Avoir un lecteur DVD en voiture
- Les traitements par les plantes : bon ou nocif
- L'augmentation des prix pendant le Ramadan à la lumière d'une mauvaise situation économique
- Comment les enfants palestiniens passent-ils leurs vacances d'été ?
- Comment marchent les prévisions météo ? Dans les coulisses
- En l'absence de loi et de gouvernance en Palestine... prenez vous en main
- Jéricho alimenté par l'électricité jordanienne, c'est pour le mois d'août
- Tenez un livre de compte pour vos dettes
- Radio locale et stations de TV, entre professionnalisme et approximations
- Musique arabe moderne – Culture folklorique arabe
- Famille et rassemblements pendant le Ramadan
- Les difficultés à établir un gouvernement d'unité national palestinien
- La saison de la cueillette des olives
- Tailler le bois d'olivier
- Habitudes alimentaires et excès pendant le Ramadan
- Le folklore Palestinien
- Immigration palestinienne pour raison économique
- Les municipalités palestiniennes à la lumière des sanctions économiques
- La nourriture traditionnelle palestinienne en concurrence avec la nourriture occidentale
- La jeunesse palestinienne entre répression et oppositions aux traditions
- Préparer le Ramadan
- Reprendre ses études et passer un diplôme après plusieurs années loin de l'école.
Étude d'un cas : une femme de 32 revient passer son GED après 15 ans d'arrêt de ses études
- La lecture... un passe-temps populaire ? ou en voie d'extinction ?
- Vendre la nourriture non protégée dans la rue, est-ce que c'est sain ?
- L'éducation spéciale montre que rien n'est d'impossible face à la détermination
- L'effet des jeux électroniques sur des enfants
- Bonbons palestiniens traditionnels
- Trafic automobile juste avant la rupture du jeûne du Ramadan
- Les études universitaires, un fardeau supplémentaire pour des parents

- Conduite sans permis, moyens pour le transport ou meurtre ?
- La contamination de l'eau dans les territoires palestiniens
- Qui se soucie des feux de circulation, de la conduite, et de la cigarette dans les transports en commun?
- Sociétés de femmes, la quantité ou la qualité?

7. Le soutien technique et le don d'équipement

En terme de soutien technique aux radios, le choix pour Amin d'attendre la fin du projet pour fournir du matériel aux stations peut se comprendre (un investissement de près de 1000 € par radio). Une sorte de carotte pour inciter les managers des radios à répondre à l'offre de formation proposée par Amin au personnel des stations.

De plus, les nombreuses visites des formateurs d'Amin dans les stations, les rapports de Goetz Bürki et de Carlo Francescangeli sur la situation technique des radios ont permis de cerner avec précisions les besoins prioritaires et les options techniques idéales, afin d'éviter de se lancer trop vite dans des investissements incohérents et inadéquats.

En contrepoint, cette attente des radios - très démunies techniquement - a fait perdre du crédit au projet. « Des promesses, des promesses... mais on ne voit jamais rien venir » nous ont dit certains³. De plus il était parfois difficile pour nombre de stagiaires de mettre en application dans leur station ce qu'ils avaient appris lors de leurs formations, faute de matériel de reportage par exemple.

Autre conséquence : lassés d'attendre, certaines radios se sont lancées elles-mêmes dans l'achat de matériel. Mais sans aucune connaissance, et avec peu de moyen, les choix techniques ont souvent été mauvais, comme a pu le constater Carlo Francescangeli lors de son expertise concernant les émetteurs et le matériel de studio. Parfois, ces matériels ont été acquis à des prix bien au dessus du marché international puisque les palestiniens sont obligés de se fournir en Israël où les revendeurs appliquent des tarifs élevés pour du matériel parfois de piètre qualité ou inadapté.

Enfin – mais c'était imprévisible – l'arrivée au pouvoir du Hamas a bloqué les procédures d'exonération des taxes pour l'importation de ce matériel, retardant encore un peu son achat. De plus les exigences de l'Union Européenne dans l'achat de matériel européen sont difficiles à respecter (et l'information sur les conditions d'achat de certains matériels a parfois du mal à circuler).

Au delà de la fréquente vétusté des équipements de studios, le matériel de reportage a pu être utilisé lors des regroupements pédagogiques ou par les reporters locaux, notamment lorsqu'ils avaient à réaliser des prises de son pour la construction des magazines. Cette possibilité permettait d'avoir un certain niveau d'exigence sur la qualité du son dans les magazines. Cette possibilité accroissait aussi l'impatience de certaines radios de pouvoir bénéficier d'un apport en matériels de qualité.

³ Depuis, il semble que ce matériel technique ait au moins en partie été remis aux stations, comme le directeur l'avait annoncé.

8. L'assistance juridique

Dans le contrat liant Internews Europe et la Communauté Européenne, la présence d'un conseiller juridique fait l'objet d'une clause particulière, et le cadre de cette présence est bien défini :

« The Bethlehem centre will have a fulltime local lawyer to serve as a media law resource for radio professionals. This lawyer will be trained by Internews lawyers from several countries where we offer media law services, as well as by international media law experts. The lawyer will be available for consultations in the regions as necessary. She or he will also assemble , with the assistance of the centre team, a media law and policy library for use by radio professionals, along with updates in print, fax, and online versions(...)»⁴ »

Dans un contexte juridique et politique flou, Amin a décidé d'assister les radios dans leurs démarches vers les tutelles, conformément aux termes de ce contrat. C'est pourquoi il a été décidé de s'adjoindre les services d'un conseiller juridique. Mais il est difficile de mesurer concrètement son apport au projet.

Quasiment absent des programmes de formation, il a réussi à négocier une baisse de moitié du prix des licences pour les fréquences des radios. Cet accord a été signé avec l'Autorité Palestinienne dans les derniers jours de présence du Fatah au gouvernement, alors même que le Hamas avait déjà remporté les élections. Il n'a jamais été appliqué, ce qui fait que le paiement des licences n'est jamais intervenu. De plus, compte tenu de la paralysie de l'administration Palestinienne depuis les dernières élections, le fait que le ministre de la communication se trouvait à Gaza et qu'il appartenait au Hamas n'a apparemment pas permis au conseiller juridique de faire progresser le dossier sur la législation et la régulation de la bande FM.

Nous devons ici souligner que, bien que rémunéré à plein temps pendant huit mois, le spécialiste du droit, dont les compétences ne sont pas en cause, n'est qu'exceptionnellement intervenu dans le conseil juridique aux radios locales, notamment sur les questions relatives aux droits de l'homme et la démocratie. « Il m'est impossible d'intervenir pour chaque radio ni de m'y rendre : je travaille pour Amin, et non pour chacune des radios », nous dira-t-il au cours d'un entretien dans les locaux d'Amin.

Indéniablement, le choix du conseiller juridique est judicieux. Sa personnalité, sa compétence reconnue, ont sans doute donné à Amin et au projet une image de sérieux et de haut niveau. Mais si son bilan en termes d'image est sans doute assez bon, sa participation concrète aux formations et l'aide apportée à chaque radio est moins brillant :

Deux journées seulement de « discussion collective » avec les radios ont été encadrées par lui, qui ne figurent pas au bilan des formations et qu'il faut donc ajouter à ce dernier.

⁴ Grant Contract – External actions of the European Community. DDH 2003/61221. Annexe 1. Article 1.7 : Detailed description of activities. Partie II : Media Law services for the radio sector.

9. Bilan du projet : mesure des effets et atteinte des objectifs

Nous l'avons déjà souligné —mais comment ne pas insister encore— les conditions objectives de mise en œuvre du projet « Soutien et mise en réseau des radios locales en Palestine » étaient très particulières. Si elles justifiaient justement l'engagement d'Internews et de l'UE dans cette initiative, les développements sur le terrain du conflit israélo-palestinien et la victoire du Hamas aux élections ont modifié considérablement les conditions de sa mise en œuvre.

Dans ces conditions, nous pouvons affirmer que ce projet est un succès.

Tous les interlocuteurs que nous avons rencontrés l'ont souligné.

Nous avons recueilli de nombreux témoignages concrets de l'intérêt de ce projet, et nous avons pu mesurer les progrès d'ensemble qu'il a permis de faire accomplir aux radios locales concernées. Certes, ce succès est composé aussi de difficultés, de retards, d'interrogations et nous n'en ferons pas l'économie en examinant dans le détail chacun des objectifs poursuivis, leur degré d'atteinte, et les problèmes qui demeurent. Mais nous traduisons notre analyse d'ensemble et notre sentiment en prononçant ce mot de « succès ».

9.1. Le centre de ressources et le site Web

Mis en place par le projet, il constitue le cœur de l'activité d'Amin.

Il existe d'autres centres de ressources en Palestine. Citons par exemple le centre de Ma'an, ou ceux des Universités de Birzeit ou de Naplouse (Najah). Tous ont été visités par les évaluateurs. Aucun ne peut être réellement comparé à celui qu'Amin a développé dans le cadre du projet.

En effet, il ne s'agit pas d'un simple lieu de production de magazines, dont la diffusion serait ensuite assurée sur les antennes de différentes radios. Cette solution serait facile —parfois utile— mais très déséquilibrée parce qu'il lui manquerait une dimension essentielle : l'association de toutes les radios partenaires dans les choix et la réalisation des magazines.

Centre de ressources associé à un centre de formation, par et pour les radios locales bénéficiaires : tel est bien l'originalité et l'efficacité du centre de ressources d'Amin à Ramallah. Les journalistes (essentiellement les local reporters) y trouvent le matériel nécessaire pour monter leurs sujets individuels et collectifs, et les personnes ressources capables de les aider, de les conseiller, dans le travail entrepris.

Cette organisation permet aussi que se rencontrent ici des personnes venues des différentes radios palestiniennes du projet. Ces rencontres sont l'occasion de contacts, d'échanges, de projets communs qui parfois aboutissent à des réalisations communes en dehors même de l'organisation d'Amin.

La documentation disponible est réduite, mais elle est l'embryon d'un centre de ressources en radio qui pourrait aussi se développer. On y trouve néanmoins des manuels techniques sur le matériel et les logiciels, des manuels de formation rédigés par les formateurs (Goetz pour la prise de son, Lebour sur le journalisme radio...).

Le site web

Également mis en place dans le cadre du projet, il constitue un lieu précieux d'informations et de ressources pour les radios locales. C'est d'autant plus important de le souligner que les difficultés récurrentes de déplacement empêchent les différents journalistes, animateurs ou dirigeants de radios locales de se rendre aussi souvent que souhaitable à Ramallah. Il est au jour de notre investigation relativement peu consulté, mais nous n'avons pu en juger que sur une courte période, puisqu'aucune comptabilité réelle n'était tenue pour connaître le nombre de connections enregistrées. Sur notre demande, un compteur a été installé. Il doit être possible aujourd'hui d'avoir une idée plus précise du nombre de connexions, sur une période plus significative.

Sur ce plan, soulignons l'intérêt de toutes les radios locales visitées au développement d'un site Web significatif et efficace. Considéré comme une plateforme de ressources, il est un auxiliaire précieux pour l'élaboration de programmes plus variés, plus riches, et centrés sur les droits de l'homme et la démocratie.

9.2. Effets sur les personnes formées.

9.2.1. Ils sont jugés positifs par les personnes formées elles-mêmes.

Les évaluations réalisées à l'issue des différentes formations sont positives. La plupart des apprenants estiment que ces ateliers ont atteint leurs objectifs, et qu'eux-mêmes sont prêts à mettre en œuvre ce qu'ils ont appris. Nous avons pu mesurer la satisfaction d'ensemble des participants aux différentes formations : globalement, il y a une adéquation entre les contenus annoncés et la réalité des formations suivies.

Nous avons recueilli de nombreux témoignages attestant du progrès notable des personnes formées dans leur pratique quotidienne.

Ces progrès sont soulignés par les apprenants eux-mêmes. S'ils expriment en général leur satisfaction concernant les formations dans les fiches d'évaluation remplies à l'issue des sessions, il l'expriment également « à froid », c'est à dire plusieurs semaines voire plusieurs mois après les formations, au cours des rencontres que nous avons eues avec un nombre important d'entre eux.

Signe de cet intérêt : beaucoup d'entre eux demandent des sessions de perfectionnement, afin de développer les acquis déjà obtenus. Les contenus même des formations, « décidés par les nécessités » selon Khaled Abu Aker, sont ensuite enrichis par les demandes des apprenants exprimées au moment des bilans, en fin de sessions.

Cette approbation des formations est sélective : ils préfèrent les formations de terrain plutôt que les ateliers (« workshops »), parce qu'ils les jugent plus efficaces. Ainsi le travail en

groupe pour la réalisation des magazines est-il à l'origine de satisfactions unanimes. On le juge plus efficace, d'autant qu'il permet aussi une formation plus adaptée à chacun, plus individualisée.

L'intérêt manifesté par les apprenants, loin d'être béat, est un intérêt critique : beaucoup, notamment concernant les formations techniques, déplorent que ce qu'ils ont appris ne puisse être mis en œuvre dans leur radio, faute de matériel. Ils retournent alors à une pratique sans changement, perdant sans doute une partie de leurs acquis. Cette réalité a été souvent soulignée au cours de nos entretiens, renforçant la nécessité de livraison des matériels techniques annoncés depuis plusieurs mois.

Cette question n'est pas anodine : la présence sur le terrain, en situation de reportage, de journalistes venus à la source d'une information, en contact direct avec les gens est une pratique trop souvent absente des radios locales palestiniennes. Cela tient aux conditions de naissance des radios locales, dans un pays sous tension permanente. Il n'est pas toujours facile d'y recueillir une parole libre et non partisane.

9.2.2. Ils sont jugés positifs par les dirigeants des radios

Selon certains de nos interlocuteurs, dirigeants de radios, la qualité de la présentation à l'antenne s'est améliorée à la suite de la formation. Si un des effets les plus visibles semble être la diminution des reprises d'Al Jazeera sur les antennes, cela repose d'abord sur la capacité des présentateurs à tenir l'antenne. Difficile d'en juger de façon directe dans une langue que nous ne maîtrisons pas, mais les différents témoignages recueillis soulignent des améliorations notables sur ce plan.

Si la qualité de la prestation orale s'est améliorée, plusieurs témoignages concordants semblent montrer que de nombreux animateurs et journalistes possèderaient mal la langue arabe. L'une de nos interlocutrices, reporter locale et d'un niveau culturel certain, nous dira même avec révolte : « ils ne savent pas parler arabe ! », souhaitant que des cours d'arabe leur soient donnés pour tenter de limiter les fautes nombreuses à l'antenne. Un seul stage sur la langue arabe aurait eu lieu. « Un seul ne suffit pas ! » soulignera avec vivacité et passion notre interlocutrice. Comme dans de nombreux pays arabes, la question de la langue et des langues est permanente. L'arabe littéraire s'écrit, l'arabe dialectal se parle... entre les deux se trouve la radio.

Traiter l'information locale, construire des journaux, travailler en réseau, sont parmi les améliorations les plus significatives constatées.

Si les dirigeants de radios sont unanimes à souligner l'intérêt des formations, ils en soulignent la nécessité permanente pour toutes leurs équipes. Ils demandent notamment que plus de formations se déroulent dans leurs locaux, pour que tout le monde puisse en profiter. De plus, compte tenu des sous-effectifs de ces radios fragiles, le départ d'un membre de l'équipe pour deux ou trois jours à Ramallah constitue souvent un handicap immédiat pour l'antenne.

Le lien avec le terrain est une demande forte. Elle explique notamment (parmi d'autres raisons déjà évoquées) que nos interlocuteurs dirigeants demandent le développement des formations au sein même de leurs radios. Certains jugent que les formations suivies ont

permis d'améliorer de façon spectaculaire leurs pratiques, et parlent parfois d'une véritable « professionnalisation » de leurs connaissances

9.2.3. Le rapport à l'information locale, et à la couverture des sujets liés à la démocratie est les droits humains s'est amélioré

Démocratie et droits de l'homme, nous l'avons déjà souligné, ne peuvent seulement se décliner pour eux-mêmes. Il est important que ces questions soient présentes à travers le traitement quotidien de l'information, et notamment, pour les radios locales du réseau Amin Internews, à travers l'information de proximité.

« Tenir l'antenne », ce n'est pas seulement être capable de bonnes prestations techniques, mais d'abord d'assurer la présence du local, raison d'être d'une radio de proximité. Cette compréhension de l'information de proximité, cette capacité à détecter et à saisir l'intérêt de la vie quotidienne des gens aussi bien que de les mettre en scène à l'antenne sont des facteurs clés de la réussite des radios locales. C'est à partir de ce rapport au local que se construit l'identité d'une radio, le lien avec l'auditeur et que la différence entre un juke box et une radio de proximité s'affirme. C'est seulement à partir de ces critères qu'on pourra juger si les efforts pour promouvoir démocratie et droits de l'homme sont efficaces ou s'ils se perdent dans l'éther.

Oui, nous pouvons affirmer que la place de la démocratie et des droits de l'homme sur les antennes s'est améliorée, et ce non seulement parce que les émissions —et singulièrement les magazines— en traitent plus fréquemment, mais aussi parce que l'actualité locale est mieux prise en compte, et parce qu'on impulse dans le cadre du projet des reportages de terrain qui font vivre, en les déclinant, les questions au centre du projet.

Les formations réalisées ont-elles permis de progresser dans cette voie ?

Des efforts certains ont été accomplis en ce sens. En particulier les émissions réalisées à Ramallah, au siège d'Amin, par les local reporters encadrés par le staff, ont une indéniable valeur d'exemple et par là-même de formation.

Nous avons noté une réelle volonté, et des exemples significatifs de radios, à l'image de Radio Hurrya à Hebron qui a développé depuis les formations reçues sa pratique de reportages de terrain.

Un jeune journaliste qui parmi d'autres évoque sa professionnalisation n'a pourtant suivi qu'une formation de deux jours dans sa propre radio. Mais il avait auparavant suivi un cursus de formation en Egypte. Il a souligné le grand intérêt pour lui de celle organisée par Amin, jugée beaucoup plus professionnelle et ancrée sur la pratique, ce qui n'était pas le cas au cours de sa formation préalable.

Mais ces pratiques auraient pu essaimer plus encore s'il n'y avait les difficultés objectives rencontrées en Palestine aujourd'hui.

Quelles sont ces difficultés ?

- La présence d'un journaliste sur le terrain, micro en main, peut être vécue dans certains endroits comme une tentative de mise en cause de l'autorité (politique, religieuse, ou politico-religieuse...)
- La crainte de prononcer des paroles pouvant appeler la réprobation —ou plus— peut aussi constituer un obstacle.

Il est intéressant de noter que le plus souvent les sujets ayant trait à la démocratie et aux droits de l'homme, les sujets portant sur des sujets sensibles pour la société palestinienne soient confectionnés par Amin. En ce sens, le travail réalisé est un facteur de progrès réel : il permet que ces questions soient présentes à l'antenne, tout en protégeant relativement les journalistes de chaque radio. (Voir plus haut la liste exhaustive des sujets d'émissions produites par Amin, en ce sens très significative).

Dans ce contexte, il faut noter une réelle volonté d'indépendance et d'ouverture de la part des journalistes.

Malgré ces obstacles réels, nombreux sont ceux (et singulièrement celles), qui s'efforcent de traiter de sujets de proximité. Les journalistes formés ont souvent souligné devant les évaluateurs cette volonté d'aller chercher des témoignages de terrain. Dans un contexte difficile, c'est sans nul doute le résultat d'une conception ouverte et saine du journalisme, que les formations ont sans aucun doute permis d'exprimer et continuent à encourager. Acquérir toujours de meilleurs outils pour se confronter à une réalité complexe et contradictoire, c'est la raison principale qui amène une partie importante des journalistes ayant participé aux formations à en redemander. Ils les jugent trop courtes, et voudraient approfondir certaines questions, comme par exemple la capacité à gérer des débats.

Cette attitude d'approbation et d'encouragement des formations n'est pourtant pas facile à adopter. Elle nécessite parfois des remises en cause de ses façons de travailler, de ses habitudes, de ses convictions. Cela crée parfois un « choc », souligné par certains de nos interlocuteurs. Mais cette remise en cause ayant débouché sur certains succès soulignés par des retours de confrères et d'auditeurs, elle est d'autant mieux acceptée et encouragée.

Un des apprentissages qu'Amin Internews a initié est la nécessité de faire entendre à l'antenne la voix des gens, des anonymes, des « sans grade ». Dans les émissions réalisées par les reporters locaux de façon centralisée à Ramallah et diffusées sur toutes les antennes, cette pratique est encouragée (voir chapitre 10 : « Effets sur le développement des réseaux »).

Mais un des obstacles majeurs que les jeunes journalistes sortant des formations d'Amin Internews rencontrent réside dans l'absence d'enregistreurs de reportages, instruments minimum indispensables pour réaliser des reportages de terrain. Cependant, il existe une réelle volonté, indéniablement issue des formations mais aussi du dispositif d'ensemble d'Amin Internews, d'aller chercher sur le terrain l'information locale, de recueillir des témoignages de gens de la société civile. Si la concrétisation de cette volonté est parfois insuffisante du fait du manque de matériel ou des obstacles dus à la situation politique, elle reste, selon nos constatations, une volonté forte. D'une façon générale, il est indéniable que le « local » augmente depuis la mise en œuvre des formations d'Amin Internews.

Le succès et la qualité (forcément inégale !) des formations mises en œuvre est également soulignée par Michael Sansour, responsable à Jérusalem du programme d'aide aux radios locales et apportant un financement complémentaire à celui de la Commission Européenne (20% du financement global). Il a pu assister à certains « debriefings » de formations, et ce

retour de formateurs et de stagiaires est jugé « enthousiasmant ». Il relate un niveau de formation « très performant ».

9.2.4. Une forte demande de formation subsiste

Dans certains domaines, une insuffisance de compétences a été identifiée par nos interlocuteurs. C'est notamment le cas pour les questions techniques, la présentation à l'antenne, ou l'organisation des débats. Des besoins importants en matière de formation juridique, d'écriture, et concernant l'amélioration du travail de réalisation ont aussi été évoqués.

Parfois (Radio Hebron, Amwaj...), le choix des personnels bénéficiaires de formations est mis en question, certains se rendant aux formations « en amateur ». C'est une perversion importante à souligner, parce que les investissements réalisés alors par Amin Internews sont en partie gâchés. La formation ne profite qu'à ceux qui sont réellement motivés, ont souligné plusieurs de nos interlocuteurs. Conséquence : si la direction d'Amin Internews nous a paru très rigoureuse dans les choix des reporters locaux, il faudrait exercer cette même rigueur dans le choix des personnes participant aux formations. Mais cette rigueur ne peut qu'être le résultat d'une concertation entre la direction de la radio et Amin.

A ce propos, une difficulté particulière apparaît —mais semble très ponctuelle— : dans un cas, lors d'une formation technique, un apprenant nous a fait part de sa surprise de voir certains directeurs assister à la formation. Les évaluateurs ne considèrent pas que ce fait soit rédhibitoire : il n'est pas impossible que ce soit le cas, mais nous considérons qu'il n'est pas inutile que les directions, dans des radios locales, soient formées à ces questions. D'autant que les choix de matériels et les conséquences en termes d'organisation de l'introduction du numérique exigent une attention et une connaissance minimums de la part des directions.

Il est significatif que la question de l'amélioration de la qualité des débats soit posée : elle montre bien que la plupart des radios locales visitées sont dans une logique de proximité avec les questions posées à la société palestinienne. Les difficultés, parfois les menaces exercées contre certaines radios pour tenter de limiter telle ou telle expression politique, si elles ont des effets réels, ne semblent pas faire reculer la volonté encouragée par toute la démarche d'Amin Internews de permettre une expression plurielle des opinions et la voix des gens. L'exemple des émissions consacrées aux droits des femmes en est sans doute un des meilleurs exemples.

Les demandes de nos interlocuteurs en termes de formation s'expriment aussi sous une forme d'attente de suivi plus régulier. Les remarques convergent vers cette demande : trop grande brièveté des formations, demandes d'approfondissement et d'accompagnement à l'antenne ou dans le travail quotidien. Certains vont jusqu'à évoquer la suggestion d'une sorte de « tutorat » mis en place avec la présence d'un référent extérieur à la radio, formateur désigné par Amin Internews. Si cette idée ne résisterait sans doute pas à sa confrontation aux questions de moyens, elle traduit une demande forte de perfectionnement. Cela renvoie aussi à l'une des recommandations qu'on trouvera plus loin, visant à un meilleur suivi des stagiaires, par la réalisation d'un carnet de formation permettant. De même, faire s'engager un stagiaire sur la durée nous paraît être nécessaire.

Pour exemple, nous citerons le cas des radios Ajial et Angham, où la direction, qui semble appliquer une politique de formation tout azimut (Université de Bir-zeit, formateurs allemands...) serait ouverte à des formations professionnalisantes sur deux ans s'adressant à de jeunes débutants. Une sorte de « contrat de professionnalisation » revisitée.

9.2.5. Le risque de départ des personnes formées

Former les animateurs, les techniciens et les journalistes, c'est révéler des aptitudes et encourager des ambitions. Ces ambitions se traduisent souvent par une demande de reconnaissance salariale que les radios locales, le plus souvent financièrement asphyxiées, ne peuvent satisfaire.

Si nous avons aussi rencontré certains journalistes, techniciens ou animateurs acceptant de voir réduit leur salaire de moitié pour permettre à leur radio de survivre, il existe aussi des cas de salariés quittant leur radio d'origine une fois formés, estimant qu'ils peuvent trouver un revenu plus décent ou simplement meilleur ailleurs.

Dans cette logique, il leur arrive le plus souvent de quitter complètement le métier de journaliste et de rejoindre une autre fonction où ils perçoivent un salaire plus élevé.

Cet aspect pervers de la formation ne peut remettre en cause la formation elle-même. Les conditions d'exercice du métier d'animateur, de technicien ou de journaliste au sein des radios locales palestiniennes pourraient faire craindre un turn-over plus important encore. S'il est relativement limité pour le moment, c'est sans doute parce que les personnels sont souvent très motivés, très engagés dans leur travail. A ce propos, il faut noter le constat du directeur de Radio Balad à Jenin, Ziad Chelba, qui soulignait que ceux qui quittent ainsi la radio pour des raisons financières restent des relais positifs de la radio et aident ainsi dans une certaine mesure à son rayonnement.

Cependant, ces départs pourraient mettre en péril les effets des aides d'Internews si celles-ci ne se renouvelaient pas.

Pour bien comprendre le contexte financier générant ce turn over, il faut savoir que bien souvent les salaires des personnels les mieux payés plafonnent à 300 us \$. Les mêmes personnels pourraient, selon nos interlocuteurs, prétendre à, l'extérieur des radios à des salaires oscillant autour des 1 000 \$.

Certains de nos interlocuteurs ont suggéré la mise au point et la signature d'un contrat liant les personnels formés par Amin Internews à leur radio d'origine pour une durée minimum. Si cette proposition vaut d'être examinée, elle ne pourrait être retenue qu'à la condition que les intéressés perçoivent un salaire minimum à l'issue de la formation, et que cette formation soit d'une durée suffisamment significative pour être attractive.

Devant cette réalité, il est urgent d'assurer aux radios des revenus suffisants, permettant de rémunérer de façon plus décente leurs personnels. C'est pourquoi les dirigeants des radios locales rencontrés suggèrent également de développer des formations de commerciaux, des formations au marketing. Ces formations, selon eux, permettraient d'accroître les revenus publicitaires des radios. Nous considérons que cette suggestion mérite d'être retenue, mais n'oublions pas cependant que le contexte économique de la Palestine est particulièrement

difficile. Ce n'est sans doute pas une formation au marketing qui permettra à elle seule de suppléer à ces difficultés.

Il serait pourtant utile de mettre en place ces formations, qui ne peuvent qu'apporter un plus à l'économie des radios. (Nous avons vu plus haut qu'une seule session de formation au marketing a eu lieu, d'une durée de deux jours).

9.3. Effets sur les radios d'appartenance

9.3.1. L'accroissement de l'information locale, de la place de la démocratie et des droits de l'homme

Répetons le, la démocratie et les droits de l'homme ont vu leur place augmenter singulièrement et directement, notamment à travers les magazines réalisés. Mais nous devons juger de leur place non seulement pour elle-même, mais aussi à travers la place de l'information locale, à condition qu'elle soit un élément d'ouverture et de réflexion sur la démocratie et les droits de l'homme. Ce qui est le plus souvent le cas.

Le principal effet des formations réalisées sur l'antenne des radios est sans nul doute l'accroissement du « local » dans les bulletins d'information aussi bien que dans les programmes. S'il n'est pas possible de chiffrer avec rigueur cet effet, difficilement mesurable, il est souligné par de nombreux dirigeants de radios, qui le placent parmi les conséquences les plus visibles de l'application des propositions contenues dans le projet « Soutien et mise en réseau des radios locales en Palestine ».

« Voici quelques années, 90% de musique composaient les programmes des stations locales », estime Abdel Nasser Al-Najjar, chef d'édition du journal « Le Soir » et directeur de la section radio de l'Université de Bir-zeit. C'est un observateur averti des médias palestiniens.

Aujourd'hui, affirme-t-il, il y a des journaux d'informations sur toutes les radios, et on trouve d'assez nombreux magazines. « Alors qu'auparavant, la majorité des gens écoutaient les radios israéliennes en arabe, aujourd'hui, nous estimons que la majorité des gens écoutent les radios palestiniennes ».

Abdel Nasser Al-Najjar estime que même les petites stations, dépourvues de moyens, s'efforcent de réaliser des programmes locaux.

« Dans les radios, il n'y avait presque rien, juste un peu d'information service, comme des nouvelles concernant les « check Point », ou certaines arrestations », nous dira une de nos interlocutrices. Aujourd'hui, certaines radios ont véritablement changé, et affichent une réelle volonté de se développer à partir du local, (même si la question de l'occupation reste au cœur des préoccupations informatives des radios, qui ont toujours du mal à mettre en avant des sujets plus légers, plus « civils », traiter du sport ou de la culture par exemple.)

Une des données permettant de le mesurer est l'importance du nombre de « talk shows », ces émissions où l'on fait venir des invités pour débattre d'une question. La plupart des radios visitées par les évaluateurs en programmaient régulièrement. Les thèmes retenus au cours de

ces talk shows balayent un vaste éventail de sujets, mais ceux des droits humains, des questions intéressant les femmes ou les enfants reviennent très fréquemment.

Au cours de ces « talk shows », les auditeurs peuvent intervenir par téléphone, et selon nos différents interlocuteurs, ils ne s'en privent pas. Le chiffre de 40 à 50 appels pour une émission d'une heure est souvent cité. Les talk shows, le plus souvent en direct, mettent au centre de leurs programmations des questions liées à l'actualité, et des questions de société.

Cette formule nous paraît être un bon compromis, parce qu'elle permet un accès facile à l'antenne des habitants de la zone couverte par la radio, en même temps qu'elle dépasse l'obstacle majeur de l'absence de moyens. Il est plus facile et moins coûteux d'inviter des personnes autour de la table du studio plutôt que d'aller chercher du son sur le terrain. Mais si nous pouvons considérer que ces talk shows sont un progrès, ils ne sauraient remplacer le reportage réalisé in situ, là où vivent et travaillent les auditeurs.

9.3.2. La part des reportages

Le reportage constitue un exemple parlant des progrès enregistrés en terme de traitement de l'information, notamment lorsqu'ils sont liés aux questions de la démocratie et des droits de l'homme. Gagner le droit de réaliser des reportages de terrain, c'est gagner un droit humain fondamental qui renvoie aux pratiques de la démocratie dans la société toute entière.

Indéniablement, la volonté d'accroître la part des reportages de terrain existe. Nous avons rencontré cette volonté dans la quasi totalité des radios visitées. Seules quelques rares cas le démentent, et c'est la crainte d'exposer les journalistes à des risques importants qui conduisent probablement ces radios à renoncer presque complètement aux reportages de terrain.

Mais cette volonté n'est pas toujours suivie d'effets.

Nous avons eu l'occasion d'évoquer le retard pris dans la livraison des équipements attendus par les stations. Ces retards, s'ils sont justifiés par le souci de ne pas se tromper sur la qualité de l'engagement des radios devant en bénéficier, ont constitué un frein réel dans la réalisation des reportages.

Ainsi, pour beaucoup de radios, les reportages de terrain se sont limités à la diffusion des magazines et émissions réalisés par Amin Internews et son équipe de reporters locaux. La réalisation et la diffusion de ces magazines est une source de progrès, pour plusieurs raisons :

- Leur réalisation est très formatrice. En regroupant les reporters et en les amenant à travailler ensemble autour d'objectifs communs, ils apprennent à constituer des réseaux, et à s'inscrire dans un projet commun, fait de compromis et de rigueur.
- En diffusant des programmes sur les antennes de toutes les radios locales concernées, ils constituent un exemple à suivre : directement en donnant aux autres membres des équipes le goût du terrain, l'envie de s'investir dans des réalisations de même type. Et indirectement, parce que les retombées de ces émissions, en termes d'image auprès des auditeurs, ont souvent été qualifiées d'excellentes par

nos interlocuteurs. La qualité de l'antenne s'en ressent donc de façon nette et positive.

- Ces magazines sont très souvent centrés sur des questions liées aux droits de l'homme et à la démocratie.

A l'appui de ce constat, les cas assez nombreux d'appels d'auditeurs demandant que soient rediffusées ces émissions, ce que les radios font d'ailleurs assez fréquemment.

Que l'antenne se soit améliorée est visible d'abord à travers le choix des sujets retenus. Ils sont plus ouverts, plus libres :

« On a appris à parler sur des sujets tabous », nous dira l'un de nos interlocuteurs.

Effectivement.

Homosexualité, crimes d'honneur, viol des enfants, mariage civil, autant de thèmes abordés alors que cela était impensable hier.

Les sujets sociaux sont souvent traités. Les sujets religieux aussi.

Ainsi des jeunes filles voilées ont-elles pu parler de sujets sexuels tels que la prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Sur le Sida, on est allé « jusqu'à interviewer une famille qui avait perdu son enfant du fait du Sida » (une journaliste). Il y a là deux progrès importants : la famille a accepté d'en parler, et la radio a décidé de diffuser un sujet sur ce thème. A Gaza un spot a été produit par une des radios du programme, sur le thème du « non à la guerre civile ». Sur une radio, on a pu parler de la déclaration très contestée du Pape à propos des musulmans, et cette parole a été possible parce que dans la radio, musulmans et chrétiens travaillent ensemble.

Accroissement du local, présence plus fréquente des radios sur le terrain, la formation a également eu pour effet, selon les sentiments majoritairement exprimés, d'améliorer la présentation à l'antenne. Si nous n'avons pas pu en juger directement en raison de la barrière de la langue, des témoignages concordants accréditent cette progression. Plus de présence, plus de sûreté dans la prestation orale ont été soulignés.

9.3.3. Une marge de progrès à réaliser

Certes, tout n'est pas encore possible.

Ainsi, toute parole jugée offensante pour l'islam se traduit par trois jours de retenue sur son salaire dans une des radios locales évaluées. (On ne nous a décrit ce type de pression que dans une seule radio).

Ainsi, un accident grave d'autobus d'enfants ayant eu lieu le jour du Ramadan, il n'a pas été possible d'évoquer la fatigue du chauffeur qui observait le jeûne, par prudence vis à vis des autorités religieuses (Mais un magazine a été consacré à cette question de la conduite dans les derniers jours du Ramadan).

Par ailleurs, si le programme de soutien aux radios locales d'Amin Internews pousse les radios locales à produire toujours plus de programmes locaux, nous avons constaté sur le

terrain que le conflit israélo-palestinien et les tensions inter-palestiniennes poussent à certaines « prudences » dans les programmes.

Chacun est invité à se positionner : soutient-il le Fatah ou le Hamas ? Résister à ces pressions et parvenir à construire des programmes tels que ceux cités plus haut est en soi une victoire importante du projet. Mais on n'y résiste pas toujours. Ainsi sur la radio Tarek Al Mahabeh (= « Le Chemin de l'Amour »...) à Naplouse, notre interlocutrice nous dira ne pas diffuser les magazines qui parlent du conflit Hamas / Fatah en raison de menaces reçues. Une émission sur les sectes n'est pas diffusée non plus « parce que les gens ont peur de la réalité ». D'autres exemples encore : une émission sur le vol de voitures n'a pas été diffusée par autocensure.

Les magazines réalisés par Amin sur les droits des femmes et le mariage forcé ont-ils été diffusés ? Hésitations de notre interlocutrice qui prétend « ne pas savoir », et ajoute que la station a déjà été fermée par des groupes sous la menace... insistant sur les nécessaires mesures de « prudence » qu'ils doivent adopter.

Cette situation serait —selon plusieurs interlocuteurs— particulière à Naplouse. . En effet, la résistance palestinienne y est importante, le bouclage de la ville par l'armée israélienne imposant, et des groupes armés des différents mouvements palestiniens tiennent les quartiers. Cependant, dans la même ville, la radio de l'Université, beaucoup plus professionnelle, ne semble pas hésiter à diffuser des émissions sur les droits humains, la citoyenneté, les questions sociales. Leur règle est de développer tous types de sujets, « mais de façon ouverte, en veillant aux équilibres ». Le directeur de cette station ajoutera toutefois que leur appartenance à l'Université leur confère « une sorte d'immunité », et que beaucoup de radios sont contraintes de s'autocensurer.

« Ce serait un rêve que chacun puisse exprimer son opinion », nous dira l'un des dirigeants de Radio Hurrya à Hebron, considérant que les radios sont en Palestine un média très important, mais risqué.

Même raisonnement dans la plupart des radios, à l'image de Radio Hebron où le directeur nous déclare dessiner lui-même sa « ligne rouge ». Cette radio a été fermée une fois, accusée d'avoir trop (et mal) parlé du chef de la sécurité palestinienne. « On peut aller en prison ici, même si l'on apporte la preuve que ce que l'on a dit sur les ondes est vrai ». La radio a subi des menaces pour avoir évoqué à l'antenne les droits des femmes : « Des gens considèrent que ce sont des idées étrangères aux pays musulmans ».

Autre problème : une fois formés, les journalistes ont souvent tendance à quitter leur radio d'origine parce qu'ils sont sous payés. Mais nous avons aussi pu constater au sein des radios la volonté de transmettre à l'équipe le savoir acquis par un apprenant dans un stage. Dans certaines radios du réseau, on va jusqu'à organiser un compte rendu des stages. « Si Mohammed, le journaliste formé, doit partir, il faudra d'abord qu'il transmette tout le savoir qu'il a acquis à l'équipe », insistera Ehab Barah Meh, PDG d'Al Qamar à Jericho.

Sur un autre plan, compte tenu des difficultés financières écrasantes de la plupart des radios du projet, les directions peuvent être tentées de faire sponsoriser certains programmes. Ce n'est pas un problème en soi, mais cela peut en devenir un lorsque l'annonceur prétend intervenir sur les contenus. « Il y a eu des programmes sponsorisés par les organisations politiques pendant les élections », nous a-t-on révélé. Et ce constat n'a pas eu l'air de choquer,

chacun considérant que dans la mesure où tout le monde a pratiqué de cette façon, pourquoi s'en priver ? Mais qu'en est-il alors du pacte de confiance des auditeurs avec leur radio, s'ils ne peuvent avoir la garantie d'une réelle indépendance de l'antenne ?

« Certains programmes sociaux ont été aussi soutenus par des annonceurs, et ils ont leur mot à dire sur le contenu », nous dira un autre journaliste », tandis qu'une certaine autocensure d'ordre commerciale apparaît dans certaines radios, sur le choix des sujets et les limites à ne pas franchir. Cette réalité nous sera rappelée par plusieurs directions de radios.

9.4. Effets sur les bénéficiaires indirects et les autres acteurs concernés

Peut-on dire qu'une information non biaisée sur les droits humains a progressé ? Oui. De façon diverse et inégale.

Les témoignages de journalistes affirmant qu'il est difficile de travailler en Palestine sont nombreux. Les pressions réelles et d'ordre psychologique sont constantes. « Il faut être courageux pour être journaliste en Palestine » nous dira une jeune femme exerçant ce métier. Mais s'ils continuent de l'exercer, c'est parce qu'ils ont le sentiment que c'est important pour l'avenir de leur pays.

Ils témoignent aussi des évolutions importantes : nous avons déjà souligné la diversité des thèmes traités et notamment ceux ayant trait aux droits humains, aux questions sociales et de société. Chaque émission sur ce terrain, chaque idée avancée et mise en débat permet de faire reculer l'obscurantisme concrètement. Si certaines radios n'ont pu diffuser quelques magazines, d'autres l'ont fait. Des débats se sont engagés. Les témoignages sont nombreux attestant de la participation des auditeurs à ces débats, par téléphone notamment. Lorsqu'ils sollicitent les appels téléphoniques, ils en reçoivent beaucoup ; mais ces appels sont aussi spontanés.

L'attention aux problèmes locaux (arrêt de la distribution de l'eau, problèmes d'approvisionnement, etc.) permettent d'enraciner les radios locales dans leur environnement, et la qualité professionnelle apportée aux magazines de société diffusés permet d'assurer une audience importante.

Selon les différentes rencontres que nous avons eues avec les directeurs et les responsables de programmes, nous avons constaté que dans bien des cas des programmes propres à chaque station, et ayant trait aux droits humains et la démocratie ont été réalisés. Souvent, dans ces radios, on expose les freins à la liberté d'expression, mais on affirme en même temps l'envie de poursuivre les efforts pour promouvoir une information de qualité et le débat.

La liberté d'expression et l'organisation de débats et de réflexions sur la situation politique et singulièrement sur les rapports avec Israël est un besoin ressenti par les équipes des radios locales. Plusieurs tendances opposées, que nous citerons ici, influencent le rapport des radios locales à la réalité.

Il s'agit d'abord de la victoire du Hamas aux élections, victoire qui a une influence très grande sur les conditions d'exercice de la liberté d'expression. L'influence de la religion sur le travail des équipes des radios locales est réelle. Des menaces directes sont proférées. Cela

n'est pas sans conséquence ! De leur côté, les militants du Fatah ne se privent pas non plus d'exercer des menaces sur certaines radios.

Dans un certain nombre de cas, les menaces des groupes armés de différentes origines se sont traduites par des fermetures d'antennes, des irruptions dans la station... Si la situation à Ramallah semble plus ouverte, certains de nos interlocuteurs nous confirmeront ce que nous avons pu constater : Ramallah est de ce point de vue une exception. Dans une série de villes les pressions sont beaucoup plus fortes : Naplouse, Jénine, Hébron, Tulkarem, Qalqilya...

D'autre part, exercer le métier d'informer dans les conditions de l'occupation israélienne fait peser une menace permanente : pendant notre séjour une radio a été envahie par l'armée israélienne, son émetteur saisi, et son directeur emprisonné à Hébron (radio Siraj). Plusieurs autres ont connu les mêmes types d'intervention dans un passé récent (Amwaj, Kul-El-Nas...).

Rappelons en sus que les conditions mêmes d'autorisations d'émettre ne sont pas transparentes : pressions des radios pirates des colonies israéliennes, absence d'une application claires de la législation palestinienne, freins techniques.

Dans ces conditions, il nous paraît très positif de constater une réelle volonté de gagner et de conserver une liberté d'expression considérée comme un facteur de progrès.

Sauf exceptions, nous avons souvent entendu affirmer des principes de liberté d'expression et d'ouverture. Mais la liberté d'expression se conquiert dans les faits, et nous avons pu constater une réelle fidélité à ces principes dans les contenus de nombreuses émissions diffusées sur les antennes des radios liées au projet.

Cette volonté d'ouverture est profonde. Qu'on en juge : plusieurs journalistes, acteurs importants de radios locales, nous ont affirmé « Ce serait bien de pouvoir interviewer des israéliens sur la situation ». D'autres nous diront que cela se produit régulièrement chez eux.

Pour illustrer cette volonté souvent résolue de faire progresser la liberté d'expression, un dirigeant nous citera un proverbe arabe : « Même avec une passoire, prendre de l'eau est possible ».

Une organisation des droits humains, la Palestinian Independent Commission for Citizen's rights

La Palestinian Independent Commission for Citizen's Rights a pignon sur rue à Ramallah. Fondée en 1993 par Yasser Arafat, elle revendique son indépendance des pouvoirs, et agit de différentes façons (formations, conférences et ateliers, éditions, affiches...) pour faire connaître et promouvoir les droits humains en Palestine.

Majed Arouri, chargé de mission, travaille en liaison avec Amin Internews pour construire des formations à l'intention des différentes équipes des radios du projet. L'objectif est d'assurer une présence construite et régulière des questions liées aux droits humains sur les antennes de toutes les radios.

Il se déclare très satisfait des expériences déjà menées avec Amin Internews : une formation réalisée à l'intention des acteurs du réseau a débouché sur la réalisation d'un programme qui a été diffusé. Majed Arouri juge : « nous avons marqué des points » en termes de sensibilisation aux droits humains. Cette première expérience a été suivie par des invitations qui lui ont été adressées pour parler des droits humains dans plusieurs émissions et sur plusieurs antennes. Il a parlé aussi de ces questions dans un magazine d'Amin (Decision Makers, ndlr), au cours de laquelle ils avaient invité des « décideurs, des gens importants ». Cette capacité d'Amin à interviewer des décideurs et à les faire passer sur un ensemble de radios locales « inspire le respect » selon Majed Arouri.

La Palestinian Independent Commission for Citizen's Rights envoie directement aux radios des communiqués de presse lorsque l'actualité leur en donne l'occasion, et « les retours sont nombreux ». Appels téléphoniques pour obtenir plus de détails ou d'informations, mais aussi interviews de dirigeants de la PICCR. Il y a là, selon cette organisation, un progrès indéniable : quelques années auparavant, aucune radio n'acceptait de reprendre les communiqués de l'organisation sauf une, à Jericho. Dans ces conditions, ils avaient arrêté l'envoi des communiqués de presse, et ont recommencé voici trois ans. Selon eux, le changement est très important. Et ces progrès sont beaucoup plus nets en radio qu'en télévision. Majed Arouri souligne l'importance de l'autorité conquise dans l'opinion publique des radios locales. Conséquence : les dirigeants politiques et institutionnels montrent aussi de l'intérêt à répondre aux demandes d'interviews des radios locales.

Le travail en réseau développé par Amin leur convient bien, parce qu'il est plus efficace. La PICCR souhaite poursuivre le travail entrepris avec Amin.

9.4.1. Pas d'instrument de mesure

La PICCR est la seule organisation que nous ayons pu rencontrer en lien direct avec les radios. Il n'y a pas, dans la société palestinienne, d'association ou de groupement représentatif de la « société civile » qui aurait pu nous donner des indications fiables sur les progrès des radios locales.

Nous avons cependant pu mesurer l'impact des radios locales dans nos différents déplacements à travers des conversations informelles : correspondants permanents de la presse étrangère, chauffeurs de taxis, de bus, réceptionnistes des hôtels, commerçants, relations diverses. Impossible d'en tirer des conclusions fiables, mais une tendance, confirmée par toutes nos rencontres avec les organisations des radios ou de la société civile : les radios locales ont un réel impact, une audience importante, et les palestiniens attendent de ces radios un vrai professionnalisme. Il y a une réelle exigence de qualité, les auditeurs ne se contentant plus d'à peu près ou d'amateurisme. Cela signifie que les radios locales sont aujourd'hui au stade de la majorité, bien qu'elle demeurent à un niveau technique souvent proche du bricolage. L'attente de la société civile, autant qu'on puisse en juger, est forte. Les réponses apportées aujourd'hui par Amin et le projet vont dans un sens positif sur les questions des droits humains.

10. Effets sur le développement des réseaux

Au moment des élections palestiniennes, en janvier 2005, Amin Internews a organisé le travail en réseau de 16 radios concernées par le projet. Débats, interviews, couverture de l'actualité des élections, échanges d'informations, annonce des résultats... Les radios ont pu à cette occasion mesurer l'intérêt de la mise en commun des moyens et des idées. La participation d'Amin, son ingénierie de réseau, et son savoir-faire radiophonique ont sans aucun doute été déterminants. Au-delà de cette ingénierie, ils ont aussi réalisé des « spots », destinés à expliquer aux électeurs comment allaient se dérouler les élections. Ces spots, diffusés dans toutes les radios du réseau, ont été unanimement appréciés et considérés comme un élément important du processus électoral.

Cette expérience a été marquante.

Tous les participants rencontrés ont souligné la satisfaction qu'ils ont eu à réaliser l'opération, ainsi que la satisfaction de leurs auditeurs. Ce succès a suscité l'envie de poursuivre le travail en réseau, et d'autres expériences ont été réalisées par la suite.

Soulignons ici un autre intérêt des émissions magazines réalisées par Amin : envoyées aux radios, elles sont aussi le résultat d'un travail en réseau, puisque réalisées avec la présence de représentants de chacune des radios, par le truchement des reporters locaux. Quand personne n'est envoyé à Ramallah pour la réalisation de l'émission, on sollicite chaque radio, et des informations de chacune d'elle sont souvent insérées dans les magazines. Par exemple, les radios gazaouis ont participé à ces émissions alors que leurs journalistes n'ont jamais pu quitter Gaza. Il s'agit donc bien d'une réalisation de réseau, contrairement aux pratiques d'autres organisations comme MA'AN ou comme l'Université de Birzeit qui fait aussi parvenir des programmes aux radios, mais sans s'appuyer sur un travail en commun des radios bénéficiaires.

Certaines, parmi les radios incluses dans le projet, ont déjà travaillé ou travaillent aussi avec d'autres réseaux. Ainsi en est-il pour radio Hebron, qui affirme travailler avec un réseau jordanien et « avoir d'autres offres de réseaux ». Ainsi en est-il aussi pour certaines radios du réseau Amin Internews, qui appartiennent simultanément au réseau MAAN (Radio Amwaj par exemple). Il ne nous semble pas que ce soit rédhibitoire, et les relations entre Amin et Ma'an semblent correctes et parfois collaboratives.

MA'AN

Raed Othnam, directeur général, affirme travailler avec 10 radios palestiniennes. Il avait participé à la formation conjointement organisée avec Amin Internews dans le cadre de la couverture des élections. Cependant, peut-on parler de réseau lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de coordination entre les radios ? Le principe est de faire produire par l'agence MAAN un programme, et d'en assurer la diffusion par les radios. Il s'agit donc bien plus d'un travail d'agence que d'un travail de réseau. Il affirme que pour le moment encore l'agence est en construction, mais que le projet est de produire 4 heures de programmes par jour en 2007.

Les radios qui font partie de ce réseau seraient :

- Amwaj à Ramallah
- Mawal à Bethléem
- Al Qamar à Jericho
- Marah à Hebron
- Naplus FM à Napelouse
- Nagham à Qalqilya
- Kul El Nas à Tulkarem
- Farah à Jénine
- Al Manar à Gaza
- Al Quds à Gaza
- Al Shebab à Gaza

Tout en démontrant sa démarche d'agence, Raed Othnam affirme toutefois que son but n'est pas seulement d'accroître la capacité de chaque radio, mais de les aider à travailler ensemble. Il affirme aussi que les objectifs de son agence et ceux d'Amin sont les mêmes : accroître la part des programmes sur les droits humains, les droits des femmes, la démocratie...

Il juge que les programmes locaux et ces programmes à thème contribuent à construire la démocratie, et qu'on ne peut se contenter de dénoncer l'occupation israélienne, mais qu'il convient de « construire le pays dans ses frontières d'aujourd'hui », ajoutant : « Les gens ne croient plus aux plans sur la comète, mais aux petits objectifs ».

Il nous paraît essentiel de voir se développer ces réseaux, quels qu'ils soient, sans étroitesse ni sectarisme. Il ne saurait y avoir « concurrence » entre les réseaux, mais c'est au contraire dans la pluralité et la diversité que les radios recouvreront l'ensemble du champ social et répondront aux besoins des gens dans leur diversité.

Ainsi, certaines radios travaillent ensemble sur le programme déjà évoqué d'information aux prisonniers. Radio Hebron travaille en particulier avec Jenin sur ce programme. La diversité géographique des radios permet dans ce cas de couvrir l'ensemble des prisons israéliennes, et permet aussi à l'ensemble des palestiniens d'entendre (parfois) la voix par insert téléphonique de leurs proches en prison.

Selon plusieurs stations, le travail en commun se développe aussi à partir de simples échanges d'informations, et par des appels réguliers à des confrères d'autres radios pour réaliser des « correspondances » d'actualité sur certains événements locaux.

Parfois, ces échanges vont jusqu'à des interviews réalisés en commun et diffusés conjointement. Ces modes de développement des échanges bilatéraux et multilatéraux sont significatifs à nos yeux d'un mouvement qui se développe, dont Amin n'a pas toujours été l'initiateur puisque certaines collaborations préexistaient au projet, mais dont il est aujourd'hui un moteur.

A radio Isis, le directeur nous expose un projet de construction d'un réseau et cite 4 radios déjà impliquées :

- Isis à Bethléem,
- Al khalam à Jericho
- Hurrya à Hebron
- Al Balad à Jenine

Il cite aussi trois autres radios avec qui des contacts seraient en cours , à Tulkarem, Qalqilya et Naplouse. Ce projet est né de la réalité du travail en commun avec Amin : « Ça nous a ouvert l'esprit. On ne veut plus rester dans notre coin... » Dans ce projet, il est question que le programme de 7h30 le matin soit unique et diffusé d'une radio à l'autre par Internet. Si ce projet se réalise, cette mise en commun des moyens peut être intéressante, mais attention pourtant à ne pas faire disparaître les spécificités que doivent absolument conserver chaque radio locale derrière un programme unique risquant d'uniformiser l'information là où il faudrait la localiser et la diversifier.

« Le réseau, c'est gagné ! » affirmera avec passion Bassem Roomi. Nous avons eu le sentiment qu'il avait raison.

11. Evaluation de l'organisation du projet et ses effets sur Internews Europe et Amin/Internews

11.1. L'organisation du projet

Réussir un projet aussi ambitieux que le « Soutien et mise en réseau des radios locales en Palestine » nécessitait une parfaite adéquation entre les objectifs fixés et l'organisation palestinienne capable de les mettre en œuvre.

Le choix des radios locales susceptibles de faire partie du projet, la qualité des rapports entre ces dernières et l'organisation maîtresse d'œuvre, le suivi et le développement des différentes formations, la connaissance des hommes et des attentes des auditoires, voilà autant de facteurs clés de la réussite qui étaient d'autant moins évidents à rassembler que l'action se situe dans un contexte politique très conflictuel. Trouver une organisation fiable et compétente dans le contexte de la Palestine aujourd'hui n'est pas une clause de style.

Amin a su rassembler ces compétences. L'organisation générale de la mise en œuvre du projet peut être considérée comme une réussite. Une réussite d'autant plus remarquable qu'il s'agissait du premier projet d'une telle envergure piloté par Amin.

Nous avons perçu au cours de notre mission des interrogations, des revendications parfois, traduction d'une attente et d'une demande très forte de la part des différents acteurs des radios locales palestiniennes. Si certaines d'entre elles sont nées d'une ambition commerciale, elles ont aujourd'hui des valeurs qui dépassent cet objectif. Une réelle volonté d'enracinement local, une compréhension et une volonté de mettre en œuvre les objectifs principaux du projet, caractérisent la plupart d'entre elles.

Nous avons constaté une bonne organisation des différentes actions, un sérieux et un suivi des formations et de la réalisation des différents magazines.

Amin est considéré par tous nos interlocuteurs comme étant d'un bon niveau professionnel, et faisant preuve de beaucoup de qualités d'organisation.

Parmi les interlocuteurs institutionnels, nous nous devons de mentionner en particulier Monsieur Michael Sansour, du Consulat britannique à Jérusalem, qui juge qu'Amin est l'organisation qui lui a renvoyé l'image la plus positive de toutes les coopérations entreprises dans la région. Les principales qualités qu'il mentionne : une capacité d'organisation et de prise en compte des nécessités, la capacité à initier des formations très concrètes.

Si des questions de qualité de gestion administrative se sont posées au début du projet, ils ont été capables de prendre en compte les demandes des bailleurs de fonds dans un contexte différent et parfois compliqué : livres de banque, autorisations diverses, mise en place d'un livre de caisse tenu à jour. Si certains excès ont été constatés (fallait-il payer 1000 \$ par mois le conseiller juridique compte tenu de son apport réel ?), ils ne signifient pas à nos yeux absence d'une certaine rigueur de gestion.

Il nous a semblé qu'aucune décision prise par Amin Internews n'était due au hasard ou injustifiée. Si l'on peut s'interroger par exemple sur la stratégie de livraison tardive des matériels techniques, il faut rappeler qu'il semble bien qu'il s'agit d'une véritable stratégie.. C'est sur la base d'une analyse des motivations des radios choisies pour le projet qu'Amin a décidé délibérément de retarder cette livraison. C'était à ses yeux un facteur d'implication et de motivation des dirigeants des radios au sein du projet dans sa globalité. Amin voulait être sûr qu'ils n'y venaient pas par pur intérêt matériel et laisseraient ensuite de côté toute la partie, essentielle, consacrée à la mise en réseau et à la promotion des droits humains et de la démocratie.

Concernant la demande d'organisation des formations au sein des radios, Amin a appliqué une politique qui pourrait être qualifiée d'équilibrée.

L'organisation des formations au sein des radios représente bien des avantages :

- au sein des radios on regroupe un plus grand nombre d'apprenants
- les déplacements vers Ramallah sont coûteux et parfois aléatoires
- Travailler sur le même matériel que celui qui est utilisé dans les conditions habituelles de production de l'information est intéressant.

Mais d'autres éléments ont aussi été pris en compte :

- développer l'esprit « réseau », c'est favoriser les rencontres entre les personnels de différentes radios
- permettre une confrontation avec un autre terrain que celui que connaissent les apprenants habituellement
- favoriser une ouverture d'esprit en les amenant à travailler avec d'autres personnes, dont l'expérience est différente.

On le voit, cette organisation correspond à une analyse de certaines caractéristiques de la société palestinienne.

Amin Internews a mis en œuvre le projet en gardant à l'esprit ses objectifs fondamentaux, et en s'efforçant de les faire partager aux radios concernées. Non sans succès.

11.2. Ses effets sur Internews Europe et Amin/Internews

Compte tenu des différences importantes d'approche entre d'une part la société palestinienne et d'autre part une organisation internationale non gouvernementale liée à l'organisation européenne, il n'était pas évident au départ de travailler en parfaite harmonie. L'expérience d'Internews Europe sur ce plan, ainsi que la prise en compte de la diversité des approches pour ce qui concerne Amin Internews, ont permis que ce projet soit mené à bien malgré un environnement très peu favorable.

Cela a été rendu possible grâce à la patience et à la capacité d'écoute de chacun des acteurs du projet.

Cette affirmation n'est pas une clause de style. Ainsi doit-on considérer que la société palestinienne se développe aujourd'hui dans une situation de fragilité très grande —et parfois d'absence— de structures étatiques telles que nous les connaissons en Europe. Certaines dispositions de contrôle des actions menées et de l'utilisation des fonds pourraient paraître dans ce contexte tatillonnes ou inutiles, même si à l'évidence elles sont nécessaires.

Non seulement ce jugement n'a pas été porté, mais l'organisation Amin nous a paru globalement être en capacité de répondre à cette préoccupation, prenant en compte des exigences inhabituelles en Palestine. Elle a su adapter son organisation lorsqu'il le fallait (embauche d'une comptable...) et appliquer les règles de fonctionnement exigées : contrôle de gestion, rémunérations par virements bancaires, comptabilité rigoureuse...

Au-delà de ces considérations purement comptables, la mise en œuvre du projet a sans aucun doute permis à chacune des organisations de mieux prendre en compte les exigences de l'autre, même si certaines de ces exigences étaient complexes, du fait de la complexité même des organisations dans une Palestine où les communications sont difficiles et l'économie exsangue.

La maîtrise de la mise en œuvre du projet par Amin peut être porteuse d'effets parasites. Ainsi, organisation de terrain connaissant bien la réalité palestinienne, Amin a parfois vécu la présence d'Internews Europe comme inutile. Ce sentiment s'est parfois accompagné de non dits : l'impression qu'au fond il serait plus profitable au projet que la totalité des sommes délivrées par la CE soient consacrées au terrain.

Ce sentiment est sans doute renforcé par les retards apportés à la mise en place d'un « resident advisor » correspondant aux besoins. Et dont la présence a été parfois vécue comme une sorte de contrôle permanent des faits et gestes de la direction d'Amin. Quelle que soit la personnalité dudit resident advisor, il risquait a priori d'être suspecté de contrôleur envoyé par Internews Europe. Tout se passait comme si Amin était l'objet d'une méfiance particulière de la part d'Internews Europe.

S'en est suivie une méfiance a priori qui a parfois altéré la qualité des relations entre la direction d'Amin et le resident advisor.

C'est bien dans la réalité de l'organisation d'ensemble et non dans le caractère des hommes qu'il faut chercher les causes de ces tensions.

Etaient-elles évitables ?

Il est légitime qu'Internews Europe, initiateur et relais européen du projet, ait été présent dans l'organisation générale. Il ne nous paraît pas anormal qu'un certain contrôle des décisions et de leur application soit exercé. Ces données font partie d'un apprentissage normal de modes de fonctionnement habituels dans une structure soumise au contrôle de ses mandants.

Il ne nous paraît pas non plus que les demandes d'Internews Europe aient dépassé les normes habituelles pour ces dossiers.

L'apport du resident advisor au projet dans son ensemble est incontestable, à partir du moment où la personne ad hoc a été recrutée (ce qui n'a été le cas que tardivement).

12. Préconisations

Un travail cohérent et sérieux a été fourni par l'équipe d'Amin / Internews et Internews Europe.

Les effets produits auprès des principales radios intégrées au projet sont fondateurs.

Dans ces conditions, il est souhaitable de trouver les moyens de poursuivre le travail mis en place voici trois ans, mais principalement réalisé depuis à peine deux ans.

Un projet ambitieux, utile et efficace. Un projet auquel il faut du temps pour se développer dans un contexte économique et politique particulièrement difficile et complexe. Si des avancées importantes ont été réalisées, il n'est pas encore totalement abouti.

La première pierre a été posée, les premiers effets ressentis. Plusieurs années sont encore nécessaires pour installer un véritable professionnalisme dans les radios privées palestiniennes et pour les enraciner sur leur terrain local.

La mise en œuvre du Projet *Soutien et mise en réseau des radios locales en Palestine* a montré la voie à suivre, et ses succès incitent à procéder à certains ajustements.

Nous pensons en particulier qu'il faut reconsidérer le nombre de radios concernées par le projet.

Dans les faits Amin Internews, nous l'avons vu, a privilégié un nombre de radios moins élevé que la liste annoncée, limité à 12 à 15 radios. Cette limitation part du constat d'une implication plus forte de ces radios, non seulement en termes de participation de stagiaires aux différentes formations, mais aussi en termes d'échanges et de valorisation du réseau.

Nos différentes rencontres ont confirmé cette implication plus forte. Concentrer les moyens sur ces radios permettrait d'accroître les capacités d'intervention du réseau. Sans pour autant abandonner les autres, qui pourraient continuer par exemple à bénéficier de l'envoi des magazines produits, cela pourrait aussi permettre à ces radios de devenir des exemples dans leur zone d'écoute, et ainsi d'essaimer auprès des autres radios.

Quels sont les domaines prioritaires pour permettre au projet de se développer ?

- La formation des journalistes doit se poursuivre, en s'inscrivant plus dans de véritables cursus. Il faut approfondir certains thèmes. Donner de la profondeur aux formations, en les fondant sur des valeurs et des principes déontologiques d'autant plus solides que les conditions d'exercice de la profession est difficile. Pour permettre la mise en place de ces cursus, et pour juger de la cohérence des parcours, nous suggérons de créer un « livret de formation », attribué aux apprenants lors de leur premier stage. Ce livret, reprenant l'ensemble de la formation initiale suivi par son titulaire, comportera le thème développé et détaillé de chaque stage professionnel, ainsi qu'une appréciation des formateurs. Il pourrait constituer une trace intéressante pour l'insertion professionnelle des apprenants, y compris s'ils quittent leur radio d'origine. « On n'interroge jamais les participants aux formations sur leur cursus », souligne un dirigeant de radio d'Hebron. Cette remarque renvoie aux observations déjà soulignées sur la motivation de certains des participants.
- Ce livret de formation pourrait comporter quelques éléments concernant la formation préalable des futurs stagiaires, et être complété par le relevé des différentes formations

suivies ainsi que les étapes de ces formations. Il pourrait être une aide à la décision pour le choix des stagiaires dans les formations ultérieures. A Ramallah 20 stagiaires sur 146 ont suivi plus de 5 formations. Ce chiffre montre la nécessité d'un meilleur suivi des apprenants. Ce livret pourrait en constituer un élément. Il est en effet illusoire de considérer qu'une formation de quelques heures seulement peut suffire à déterminer des changements d'orientation d'une antenne. (Pour mémoire, les formations suivies à Ramallah par les 146 stagiaires étaient d'une durée moyenne de 3 jours). Si cette réalité n'enlève rien de la valeur de ces formations, ni au fait qu'elles ont contribué de façon importante à l'amélioration de l'antenne et à l'enracinement des radios sur leur terrain local, des améliorations importantes pourraient être apportées au système si de véritables cursus étaient mis en place. Les offres en formations sont importantes en Palestine. Dans le domaine du journalisme, ONG (Amin, Ma'an...) et universités (Birzeit, Najah...) proposent chacune leurs propres formations, pas toujours en concertation les unes avec les autres. Journalistes et techniciens naviguent de l'une à l'autre au grè de leur calendrier et de leurs envies, sans logique d'apprentissage pédagogique cohérent. Ce carnet de formation pourrait ainsi définir une « traçabilité éducative » nécessaire dans ce contexte.

- D'une façon générale, il est nécessaire qu'une méthodologie de recrutement soit mise en place, permettant une aide à la décision pour le choix des stagiaires. Il apparaît en effet que certains d'entre eux ne présenteraient pas les qualités nécessaires ou la volonté minimum d'implication dans les radios permettant un investissement formation profitable à la radio d'appartenance. S'il ne proposent pas de moyens financiers correspondant pour les réaliser, un certain nombre de nos interlocuteurs, et en particulier Ehab Barah Meh (Al Qamar, Jericho), insistent sur ce besoin de formation « à long terme ».
- L'idée de mettre en place une formation sur le modèle de l'alternance, comme cela existe en France avec les contrats de professionnalisation aurait le mérite de former des journalistes dans un véritable cursus et de les stabiliser dans leur radio. Le modèle français, qu'il faut adapter à la Palestine, prévoit un contrat tripartite entre la radio, l'organisme de formation et le journaliste sur deux ans, avec des sessions de formation de quinze jours tous les deux mois, (ou d'une semaine par mois) et une aide financière pour le salaire. Ainsi, le stagiaire est engagé dans sa radio durant deux ans, et à la sortie il a acquis un grand savoir faire et de réelles qualités professionnelles
- Continuer à financer le réseau des reporters locaux : c'est une aide importante pour les radios, qui participe à entretenir le réseau et à maintenir un certain niveau journalistique dans les radios :
 - directement, par le travail fourni lors de leurs propres reportages ou diverses prestations radiophoniques
 - indirectement quand ils diffusent leur savoir-faire auprès de leurs collègues de travail.
- Les reporters locaux les plus dynamiques et les plus motivés devraient pouvoir suivre une formation de formateurs, pour accroître leurs capacités à diffuser ce qu'ils ont appris. Certains le font spontanément au retour dans leurs rédactions, mais d'autres nous ont informés ne jamais le faire.

- Remise à niveau du matériel technique, du studio à l'émetteur et à l'antenne. Il s'agit ici de trouver de nouveaux relais d'achat de matériel, avec la création d'une structure juridique en Israël qui puisse importer les équipements les mieux adaptés à des prix corrects, et ainsi éviter les intermédiaires commerciaux israéliens chers et peu fiables. Une sorte de coopérative d'achat de matériel pourrait être créée, respectant les conditions juridiques actuelles d'importation de matériel.
- Mettre en place à l'Université de Birzeit ou à celle de Najah un atelier de fabrication d'antennes qui seraient vendues peu cher aux radios. Les responsables de ces deux universités nous affirment que leurs ateliers peuvent le réaliser. Cette proposition mise en avant par le rapport de Carlo Francescangeli à l'issue de sa mission d'expertise technique des émissions hertziennes palestiniennes a le mérite d'être peu onéreuse et de valoriser la possibilité d'une production spécifiquement palestinienne
- Former des techniciens capables de gérer la maintenance technique de ces radios et notamment des émetteurs. La mise en place d'une formation universitaire longue en Palestine pour des techniciens est trop onéreuse pour être envisageable. Mais il est possible de former un petit groupe de techniciens sur une année avec un stage long dans des radios importantes à l'étranger, pouvant ensuite constituer des personnes ressources pour toutes les radios privées palestiniennes, sous la houlette d'Amin Internews.
- Pour le matériel comme pour les techniciens, il s'agit de mutualiser les moyens dans un contexte de crise financière, sans pour autant tout attendre de l'aide internationale.
- Le centre de ressources de Ramallah devrait être encore développé. Une documentation importante pourrait être constituée, à la fois en développant encore les manuels, cours, éléments écrits variés en langue arabe et en anglais, mais aussi en développant de véritables archives sonores, permettant de créer un embryon d'histoire sonore de la Palestine. Les journalistes trouveraient ici à la fois de quoi alimenter leur curiosité en matière de techniques radiophoniques, et la matière sonore de référence nécessaire au montage de magazines divers.
- Au stade actuel du développement des radios locales palestiniennes, il est souhaitable qu'elles se fédèrent, afin de mieux élaborer leur politique et qu'elles puissent parler d'une seule voix devant les autorités de tutelle. C'est d'autant plus important que les contraintes souvent exercées sur elles sont fortes. Y répondre collectivement pourrait s'avérer décisif. Amin, compte tenu de son aura, pourrait être l'initiateur d'un tel regroupement.

- La coopération entre AMIN / Internews et Internews Europe nous paraît devoir être poursuivie. Si des tensions sont apparues parfois entre les deux organisations, elles présentent toutes deux des compétences très complémentaires. Internews Europe, dont l'expérience internationale n'est plus à démontrer, constitue le relais indispensable et le fédérateur. Amin Internews a pour sa part acquis un savoir faire, une expérience, et une connaissance du terrain qui en font un atout essentiel pour la poursuite et la réussite du projet. Au regard de l'expérience de trois années, il convient néanmoins de repenser l'organisation conjointe. Remplacer le poste de Résident Advisor permanent envoyé par Internews Europe - qui n'a pas été totalement opérant - par un poste plus axé sur l'organisation et l'administration du projet, en augmentant néanmoins le soutien éditorial à Amin par la venue plus régulière d'intervenants en formation et en pédagogie.

13. Annexes

13.1. Liste des personnes rencontrées durant la mission :

AMIN

Abu Aker Khaled	Directeur d'Amin-Internews / Ramallah
Alaa Anabtawi	Webmaster / Amin Internews / Ramallah
Alix Françoise	Programme Manager of Internews Europe / Paris
Amal Musa	Office Manager / Amin Internews / Ramallah
Assali Khalil	Trainer Advisor / Amin Internews / Ramallah
Bassem Romi	Project manager / Amin Internews / Ramallah
Franscescangeli Carlo	Consultant technique pour Amin Internews et RFI
Ghuneim Imad	Technicien / Amin Internews et PBC / Ramallah
Hijeh Nour	Accountant / Amin Internews / Ramallah
Khashan Ali	Conseiller juridique et avocat / Amin Internews / Ramallah
Lebhour Karim	Resident advisor / Amin Internews / Ramallah
Sabbag Eve	Project coordinator / Amin Internews / Ramallah

RADIOS

Abdelqader Diana	Local Reporter & directrice des programmes / Amwaj FM/Ramallah
Aiman	Directeur / Radio Hurriya / Hebron
Al Arouri Saïd	Directeur / Amwaj FM / Ramallah
Al-Atrash Salam	Local reporter & journaliste / Radio Siraj / Hebron
Al-Fattah Al-Iyaseh Abed	Local reporter / Journaliste / Radio Hurriya / Hebron
Al-Hosene Shahar	Radio Hebron
Al-Jabar Abed	Dirigeant Radio Siraj /Hebron
Al-Marajdeh Shomou'	Reporter local ; Radio Isis
Al-Masri Reema	Radio Amwaj
Al-Sharief Nariman	Local reporter & journaliste / Radio Al-Khalil / Hebron
Al-Sharif Haithar	Radio Hurrya
Annimer Ayman	Directeur / Radio Najah / Najah University / Naplouse
Azmoty Mohammad	Local reporter & journaliste / Radio Al Qamar / Jericó
Baker Issam	Radio Amwaj. Journaliste
Barahmeh Ehab	Directeur / Radio Al Qamar / Jéricho
Blaidy Ahlam	Local reporter & journaliste / Radio Kul El-Nas / Tulkarem
Blaidy Leïla	Directrice. Radio Kul El Nas (Tulkarem)
Chelba Ziad	Directeur / Radio Balade / Jenine
Chikuri Saïd	Animateur / Radio Hurriya / Hebron
Deux jeunes animatrices	Radio Al Qamar / Jericó
El Atrash Salam	Directeur des programmes Radio Siraj
Hadi Sahat Abdel	Directrice administrative / Radio Tariq Al Mahabeh / Naplouse
Haitham Al Sharif	Programs presenter / Radio Hurriya / Hebron
Hamdan Najwa	Local reporter & journaliste-présentatrice / Ajyal FM /Ramallah
Jbara Tareq	General Manager / Radio Nagham / Qalquilia
Knaibi Mahmoud	Stagiaire Radio Hurrya
L'équipe complète	Radio Kul El-Nas / Tulkarem
Milhim Ahmad	Local reporter & journaliste / Radio Nagham / Qalquilia
Musleh Abadia	Chef d'édition Radio Isis. Bethleem
Musleh George	Radio Isis. General Manager
Nassar Walid	Directeur Al Bakri Broadcasting (Aijyal et Angham Radio)
Natour Fathi	General manager & chief Editor / Radio Farah / Jenine
Natshe Adnan	Technicien / Ajyal et Angham FM / Ramallah

Nisch Georges	Directeur / Radio Isis / Bethléem
N-Kawasme Deya	Marketing Manager / Radio Hurriya / Hebron
Quneis Juman	Radio Unit Coordinator / Birzeit University
Raed Bassem	Radio Nagham (Qalqyia). Dirigeant
Sharif Nariman	Local Reporter. El Khalil
Shawar Amjad	Directeur / Radio Al-Khalil / Hebron
Shukiy Saïd	Responsable des programmes. Radio Hurrya
Slukly Wa'ed	Journaliste / Radio Hurriya / Hebron
Snena Abo	Radio Siraj / Hebron
Un journaliste présentateur	Ajyal FM / Ramallah

BAILLEURS

Auda Guillaume	Expert audiovisuel / Consulat Général de France / Jérusalem
Rockefeller Yasmine	Social Sector Task Manager / European Commission / Jérusalem
Sansour Michael	Projects officer / Consulat Général Britannique / Jérusalem

Observateurs, partenaires et société civile

Al-Najjar Abdell Nasser	Media Institute Director / Birzeit University
Abu Sumaya Bassem	Chairman / Palestinian Broadcasting Cooperation / Ramallah
Abukhater Maher	Directeur de la rédaction / Palestine Times / Ramallah
Amad Farida Aref†	Présidente / Society of Ina'sh El-Usra / Al-Bireh
Aruri Majed	Coordinator of Public Awareness Unit / PICCR The Palestinian Independent Commission for Citizens Rights / Ramallah
Guimberteau Maxime	Chargé de communication. Plateforme des ONG pour la Palestine
Quneis Juman	Coordinatrice Unité Radio. Birzeit University
Othman Raed	Chief Executive Officer / Ma'an News Agency / Bethléem
Rabadi Moussa	Directeur / Institute for Community Partnership / Bethlehem University
Saleh Haitham	Journaliste-formateur / Voice of Palestine / Ramallah
W.Al-Ama Valentina	Projects Manager / Ma'an Network / Bethléem

13.2. Guide d'entretiens

On trouvera ci-dessous un guide d'entretiens tel qu'il a été élaboré pour les journalistes. Ce guide a été décliné à l'intention des managers, des techniciens, des local reporters, des observateurs de la société civile ou des associations.

Il ne s'agit que d'un guide servant de fil conducteur aux entretiens ; Ceux-ci ont évolué en fonction des lieux, des conditions particulières et des réponses obtenues à certaines questions. Il n'a pas été utilisé comme un questionnaire, ce qui aurait eu pour effet d'assimiler en partie les évaluateurs à questionnements suspects dans les conditions conflictuelles que l'on sait.

Evaluation Amin-Internews / Palestine / Décembre 2006

Guide d'entretiens > Journalistes

Nom âge et fonction occupée dans la radio
Name age and function occupied in the radio

Statut (salarié, bénévole...)
Statute (employee, voluntary...)

PROFIL

1. Depuis combien de temps travaillez vous dans cette radio ?
i. ***Since how long did you work for this radio?***
2. Quelle formation initiale avez-vous ?
i. ***What initial background do you have? (Are you a journalist?)***
3. Quel est votre parcours professionnel ?
i. ***What is your professional pathway?***
4. Comment en êtes-vous arrivé à travailler dans cette radio ?
i. ***How did you come to work for this radio?***
5. Pourquoi avez-vous choisi cette activité professionnelle ?
i. ***Why did you choose this occupation?***
6. Quel est le rôle selon vous des journalistes palestiniens ?
i. ***What is according to you the role of Palestinian journalists?***
7. Y a-t-il un rôle plus particulier des journalistes radio ?
i. ***Is there a more specific role of the journalists from?***

ACTIVITE

8. Quelles activités menez-vous au sein de la rédaction ?
i. ***What responsibilities do you have inside the news team?***

9. Avez-vous d'autres activités professionnelles en parallèle ?
*i. **do you have other occupations in parallel?***
10. Quels types de productions réalisez-vous ?
*i. **What types of productions do you produce?***
11. Quelle fréquence de reportages sur le terrain, d'animation de débat, de magazines d'information ?
*i. **What frequency of reports on the field, of animation of debates, of news magazines ?***
12. Quels types de sujets proposez-vous ?
*i. **What types of reports do you propose?***
13. Vous arrive t-il de traiter des sujets liés à la politique, aux droits de l'homme, aux questions de démocratie en Palestine ?
*i. **Do you cover sometimes topic linked to the politic, to human righthst, to the questions of democracy in Palestine?***
14. Comment les traitez-vous ? Sous quel angle les abordez-vous ?
*i. **How do you treat them? Under which angle do you approach them?***
15. Vous efforcez vous de diversifier les points de vue sur ces questions ? De quelle manière ?
*i. **Do you try to diversify the points of view on these questions? How?***
16. Quels sont vos contacts, vos sources ?
*i. **Who are your contacts, your sources?***
17. Vous appuyez vous sur des sources institutionnelles ? Quels relais avez-vous dans la société civile ? Quels contacts entretenez-vous avec les ONG ?
*i. **Do you rely on institutional sources? What relays do you have in the civil society? What contacts do you maintain with NGO?***
18. Travaillez vous avec des confrères d'autres radios ? Quel type de collaboration avez-vous ?
*i. **Do you work with journalists from other radios? Which type of collaboration do you have with them ?***

FORMATION

19. Avez-vous suivi des formations d'Amin-Internews ? Lesquelles ? Quelle fréquence ?
*i. **did you follow trainings from Amin-Internews? Which ones? What frequency?***
20. L'accès à ces formations a t-il été facile ?
*i. **was the access to these trainings easy?***
21. L'offre était-elle suffisamment variée ?
*i. **was the offer sufficiently diversified?***
22. Quel point de vue avez-vous sur la qualité de ces formations ? Sur le choix des formateurs ? Sur leur organisation ?
*i. **What point of view do you have on the quality of these formations? On the choice of the trainers? On their organization?***
23. Ces formations correspondaient-elles à vos attentes ? Etaient-elles suffisantes ?
*i. **did These formations correspond to your expectations? Were they informative enough?***
24. Avez-vous pu exprimer votre avis à la fin de ces formations ? En a t-on tenu compte ?
*i. **Have you been able to express your opinion at the end of these trainings?***

25. Avez-vous eu des contacts réguliers avec l'équipe d'Amin-Internews entre les sessions de formation ?
*i. **did you have regular contacts with the Amin-Internews team between the training courses?***
26. Vous a t'on remis des documents pédagogiques ?
*i. **Has it been given to you some teaching documents?***
27. Avez-vous perçu une progression de la formation au fil des sessions ?
*i. **did you notice any progression of the training during the development of sessions?***
28. Vos pratiques professionnelles ont-elles évolué au fil de ces formations ? En quoi ?
*i. **did Your professional practices evolve progressively during these formations? In what?***
29. Ces formations ont-elles eu une influence sur la qualité de vos reportages, sur l'information sur votre antenne, sur les contenus de vos journaux, sur l'organisation de la rédaction, sur la collaboration avec les autres radios palestiniennes ? Comment le mesurez-vous ?
*i. **did These formations have an influence on the quality of your reports, on information on your network, the contents of your newspapers, the organization of the radio, collaboration with the other Palestinian radios? How do you measure it?***
30. De quelle manière réinvestissez vous ces formations dans votre radio, auprès de votre équipe ? Avez-vous été formé pour cela ?
*i. **How reinvest these trainings in your radio, with your team? Were you trained for that?***
31. Connaissez vous le site / www.palradiofm.com ? Vous arrive t'il d'utiliser ce site ? Dans quel but ?
32. *Do you Know the web site /www.palradiofm.com? Do you use this site? With which goal?*
33. Comment désirez vous voir évoluer l'offre de formation d'Amin Internews ?
*i. **How do you wish to see evolving the offer of training of Amin Internews?***

CONTEXTE

34. Quelles sont les difficultés pour exercer votre métier ? (économiques, techniques, organisationnelles...)
*i. **Which are the difficulties to practice your job? (economic, technical, organisational...)***
35. Compte tenu les conditions actuelles en Palestine, le programme Internews a-t-il permis aux radios de maintenir un certain niveau d'information ?
*i. **In the current conditions in Palestine, does the Internews program help radios to maintain a certain level of information?***
36. Estimez vous que vous parvenez à exercer votre métier librement, avec indépendance ?
*i. **Do you Estimate that you manage to practice your job freely, with independence?***
37. Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir diffuser certaines informations que vous estimiez importantes ? Pourquoi ? Exemples
*i. **did it happens to you to not be able to release certain informations that you considered important? Why? For instance ?***
38. Quelles sont les limites de la liberté d'expression ?
*i. **What are the limits of the freedom of expression?***

39. Comment définiriez-vous la démocratie ?
i. How would you define the democracy?
40. Avez-vous accès aux journaux, aux agences de presse, à Internet ?
i. do you Have access to newspapers, to news agencies, Internet?
41. Comment vous assurez vous de la fiabilité d'une information que vous diffusez à l'antenne ?
i. How do you controle the reliability of information that you release on the network?
42. Que pensez vous des programmes d'information de votre radio ? De son organisation ? De ses équipements ?
i. What do you think of the information programs of your radio? Of its organization? Of its equipment?
43. La situation actuelle pousse en avant le rôle des radios, mais la réponse des antennes est-elle adaptée ?
i. the current situation pushes the role of the radios ahead, but is the response of the networks adapted?
44. La place de l'information locale est-elle en augmentation ou en diminution ?
i. does the role of local information in increase or decrease?
45. Comment aimeriez-vous la voir évoluer ?
i. How would you like to see it evolving?
46. Quel retour avez-vous des auditeurs qui vous écoutent ?
i. What feet back do you have listeners ?
47. Quel rôle votre radio vous semble-t-elle jouer auprès de la population palestinienne ?
i. What role your radio seems to you play near the Palestinian population?
48. Quelles sont les principales qualités dont un journaliste, selon vous, devrait faire preuve ?
i. What are the main qualities of a journalist, according to you,?
49. Souhaitez-vous continuer à exercer votre métier de journaliste ? Pourquoi ?
i. do you wish to continue to be journalist? Why?

13.3. Liste des documents consultés

Rapport Götz Bürki. Juin 2006. Radio Networking for Democracy in Palestine

Contract N° DDH/2003/061-221 between Internews Europe and the European Community (11-2006)

Reporters Sans Frontières. Rapports 2005 et 2006 sur la Liberté de la presse

Internews Europe. Annual Report 2005

Karim Lebhour. Mission Report. Ramallah Radio Resource Center. March 2006

Internews Europe : Ensemble des rapports et documents (y compris financiers) relatifs au projet.

Mohammed Cherkaoui. Radio Journalism at Cross Roads. Report. July 2006

Amin Internews. Ensemble des rapports de stages de formation.

Institut Panos. La restructuration de l'espace radiophonique arabe. Janvier 2006

Carlo Francescangeli. Rapport de mapping du spectre des ondes en Palestine. Décembre 2006

The Palestinian Independant Commission for Citizens' Rights. Rapport annuel 2006

13.4. Principaux contenus des formations mises en œuvre

Radio Networking for Democracy in Palestine

Main Training Workshops schedule

Dec 2004 - Dec 2006

Training workshop, follow up, in-house training and technical assistance

- How to Cover Elections
- Radio Techniques: Live Interviews, Panel Discussions & Press Reviews
- Training on: Sound System, Microphones, Mixers, Compressors
- Panel Discussion & Radio Feature
- Wireless Wave, Antenna, Cables, Transmitters, UPS energy promoter, Bypass filter, disorder of studio equipments and a review of technical problems facing stations
- Audio Editing: Adobe Audition 105, Saw Editing Software
- Radio Representation
- The International Humanitarian Law & Media, in cooperation with the Palestinian National Committee for International Humanitarian Law
- Writing Techniques & Radio Programs
- Editing Software: Adobe Audition 1.5
- Investigation Reports
- Sales Management
- Sales implementation
- Sales and Programming / Level 1
- Journalists training (female)
- Sales training
- Programming training
- Human Rights & Elections/ in cooperation with PICCR
- Programming, sales, management
- Ma'an Election Training
- Basic Radio Techniques
- Radio Basics, Writing Radio News
- Reporting and News Bulletin for Radio
- News Editing (Advanced)

- Training on news
- Techniques of News Production
- News Coverage in the Current Palestinian Vicissitude
- Techniques of Conducting Interviews and Dialogue Management
- Basic Fundamentals of Sound Engineering
- Radio Journalism at Cross Roads
- Modern Skills of News Handling
- News Selection & Production of Local Stories
- News Challenges in the Current Radio
- Disabled Rights in the Media
- Techniques of News and Feature Stories Production
- Feature Production and Techniques of Journalist Interviews
- Basic Techniques of Radio Journalism
- Radio Transmission

13.5. Synthèse de la mission d'analyse du spectre radiophonique palestinien Carlo Francescangeli – Décembre 06

شبكة أمين الإعلامية - إنترنيوز

AMIN Media Network - Internews



December 19, 2006

Palestine Radio Mapping - "Problems and Solutions"

As part of its project, "Radio Networking for Democracy in Palestine", AMIN/Internews hosted the Belgian broadcasting expert, Carlo Francescangeli, to conduct the first study of its kind on "Palestinian Radio Mapping" for all radio stations in the West Bank using the FM band (Modulated Frequency) between 87.5 and 108 MHz. Francescangeli presented the results of his study, including the precise coverage area of each radio station, during a workshop held in Ramallah on Tuesday December 19, 2006



"coverage spectrum" of local radio stations

In his presentation, Francescangeli revealed that Palestinian radio stations are often over modulating, jeopardizing the sound quality, and do not use transmitters and antennas adapted to the complex topographic conditions of the West Bank. The presentation also underlined the interference of numerous "pirate" Israeli radio stations broadcasting from Israeli settlements, which strongly reduce the Palestinian radio electric spectrum. Thus, the Belgian expert warned of the Israeli occupation's full control over the FM band in the next five years if the Palestinians fail to take the necessary measures. He also emphasized that the continuation of the spread of these illegal radio stations broadcasting in the West Bank, accompanied by the weakness of the Palestinian radio stations' coverage, will minimize the Palestinian broadcasting space, which is a violation of the Palestinian right of expression.

The Belgian expert took 92 different measurements all over the West Bank and showed that there is severe interference with Jordanian, Lebanese and of Israeli settlements' emissions.

Moreover, the mapping results revealed that dozens of powerful Jordanian FM radio stations easily reach the West Bank heights, primarily Ramallah, Jerusalem and Bethlehem. Similarly, some Palestinian radio stations, due to their unidirectional radiance diagram, cover the western part of Jordan and the coastal area of Israel, and there is no clear and precise technical regulations.

"Israel does not respect the decided international wave course, allowing broadcasting waves from Israeli settlements in the West Bank, without any respect for the Palestinian Authority's control of its FM band", said Francescangeli. Furthermore, International Technical Recommendations (ITU-R GE 84) determining the technical management (i.e. minimum difference between stations, protection areas, non-essential emissions, power limitation, interferences...) are not respected.

Francescangeli proposes that the solution is to spread radio stations' antennas in different parts of the West Bank, and not limit the transmission sites to their hometowns. This is possible, along with the use of modern techniques and advanced technologies to overcome the Israeli broadcasting stations, using advanced computer programs. Francescangeli offered "cheap tricks" to Palestinian radio technicians and managers to overcome the problem of relying on expensive bad-quality transmitters and antennas available in the Israeli market.

More than 25 participants took part in the workshop, including radio station managers, media professionals, and representatives from the Palestinian Ministry of Telecommunication and the Negotiation Support Unit.



Participants in the Workshop

Suleiman Zuhairy, the Undersecretary of the Ministry of Telecommunications said, "This is the first time that a third and professional party offered such important and accurate information on local radio mapping that the ministry can depend on in its ongoing project to rectify the legal status of Palestinian radio stations". On the other hand, Mr. Zuhairy said, "local radio stations hold part of the responsibility for the absence of a union; instead they are working separately, and do not use advanced broadcasting devices because of low economic potential, since the occupation does not allow them to import these devices."

Ziyad Shalbak, Manager of Radio Al-Balad in Jenin said, "this mapping study, and for the first time, offered accurate and scientific information for all radio stations on their coverage areas and problems they are facing as well as possible solutions. He added, "I will be working now on solving the problems that my radio is facing especially changing the antennas, and the site of the broadcasting tower."

Ayman Qawasmi, Manager of Radio Manbar Al-Hurriya in Hebron said, "for the first time since I founded my station, I have accurate information regarding the size of the station's coverage as well as the external threats we are facing due to the interferences created by Israeli radios, mostly by those in the settlements. Now, with the information available at AMIN, all stations can depend on accurate data, which they can present to the Israelis, who occasionally invade the radios and confiscate the equipment, under the pretext that the station's transmitter is interfering with military or airport signals."

Enas Abu Laban, a member of the Palestinian Authority Negotiations Support Unit, spoke about the legal framework underlying agreements signed with Israel that organize the transmitting mechanism in the Palestinian areas. She said, "The issue is still in the Israelis hands, and that future negotiations between the two sides will concentrate on Palestinian control of their own space", adding, "This accurate and professional information will be useful in future negotiations with Israel."

Khaled Abu Aker, Journalist and Executive Director of AMIN Media Network/Internews, indicated that the workshop came at the completion of a two-year project, funded by the European Union, which aims at developing local Palestinian radio stations.



Radio Networking for Democracy in Palestine - The Project Funded By The European Union